

## DES CITOYENNES DÉLIBÉRATIVES ET DES CITOYENS DÉLIBÉRATIFS : LA CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT FACE À LA DÉLIBÉRATION

[Bénédicte Apouey](#), [Jean-Michel Fourniau](#), [Solène Tournus](#)

De Boeck Supérieur | « Participations »

2022/3 N° 34 | pages 37 à 79

ISSN 2034-7650

ISBN 9782807398269

DOI 10.3917/parti.034.0037

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-participations-2022-3-page-37.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

© De Boeck Supérieur. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# Des citoyennes délibératives et des citoyens délibératifs : la Convention citoyenne pour le climat face à la délibération

› **Bénédicte Apouey, Jean-Michel Fourniau, Solène Tournus**

---

## › Résumé

Le processus de recrutement (le « tirage au sort ») d'un mini-public conduit à sélectionner des volontaires motivé-es et disponibles pour participer à l'assemblée. Cependant, leurs dispositions pour la délibération ne se révèlent qu'en situation et dépendent largement du déroulement même du processus délibératif. L'analyse des réponses des volontaires participant à la Convention citoyenne pour le climat à des questionnaires portant sur la qualité délibérative des échanges, ainsi que leur comparaison avec celles données par les participant-es aux conférences citoyennes régionales du Grand débat national (France, 2019) et du G1000 (Belgique, 2011), permettent de saisir l'expression de dispositions relationnelles dans les interactions qui font d'une situation délibérative une expérience partagée. Nous employons l'expression « citoyennes délibératives et citoyens délibératifs » pour qualifier les interactions entre dispositions individuelles et dispositif délibératif, constitutives de l'expérience partagée. L'écoute et le respect entre participant-es, la sincérité des prises de parole et leur orientation vers le bien commun, le goût pour l'expression du désaccord politique en face à face forment la confiance des citoyennes délibératives et des citoyens

délibératifs dans leur capacité collective à produire des propositions efficaces et justes. Un programme comparatif international permettrait de documenter leur expérience en saisissant plus finement les dispositions individuelles favorables à la délibération, leur formation et leur dynamique, en interrogeant les comportements qui les manifestent selon les motifs de participation.

## Introduction : au croisement des dimensions individuelles et collectives de la « volonté de délibérer »

L'idée de « citoyennes délibératives et citoyens délibératifs » est présente rarement mais depuis longtemps dans la littérature académique (voir : Mendelberg, 2002 ; Bächtiger, Beste, 2017). Mais cette expression est le plus souvent employée de manière métonymique : une citoyenne délibérative ou un citoyen délibératif désigne une personne qui participe à un exercice de « délibération citoyenne »<sup>1</sup>. Les articles se penchent alors sur les normes de l'exercice pour apprécier si « les institutions sont appropriées » (Bächtiger, Beste, 2017, p. 106) ou si les conditions de la délibération sont susceptibles d'assurer son succès (Mendelberg, 2002, p. 180). Les dispositifs doivent combler les inégalités de participation pour favoriser l'inclusion, promouvoir le respect mutuel et permettre à l'ensemble des participant-es d'être dans une attitude d'écoute des points de vue adverses et de s'engager dans une argumentation orientée vers l'intérêt général. Ces travaux ont notamment débouché sur la construction de l'index de la qualité de la délibération mesurant la rationalité des justifications, le respect d'autrui et l'orientation vers le bien commun (Steenbergen et al., 2003 ; Steiner, 2012). D'autres recherches se sont plus particulièrement intéressées à l'évolution des opinions exprimées au cours de la délibération, en s'attachant à mesurer comment celle-ci transforme les préférences initiales des participant-es (Fishkin, 2018).

Ces investigations s'intéressent aux situations délibératives et aux activités argumentatives des participant-es sans interroger spécifiquement leurs raisons de participer. D'autres travaux ont cherché à caractériser les motivations qui poussent certaines personnes à accepter de participer à un exercice délibératif et d'autres non (Neblo et al., 2010). Le processus de recrutement de tous les mini-publics tirés au sort sélectionne finalement des volontaires en fonction

[1] Il faut noter que dans la revue de littérature de Tali Mendelberg (2002) comme dans la réponse à l'argument d'incapacité des citoyen-nes à délibérer d'André Bächtiger et Simon Beste (2017), l'expression « *deliberative citizens* » n'est employée que dans le titre et nulle part ailleurs dans l'article. L'adjectif « délibératif » ne qualifie donc pas les participant-es, mais le dispositif ou la délibération (« *citizen deliberation* », employée dans les deux articles). On pourrait faire la même remarque concernant l'ouvrage de théorie politique de Dennis Thomson, *The Democratic Citizen* (1970).

de motivations à participer diverses et d'une disponibilité biographique pour le faire. Aussi, au-delà des questionnements sur la demande de participation et ses déterminants, et de la définition d'idéaux-types de citoyen·nes qui veulent délibérer (Gourgues et al., 2021), une autre voie de recherche s'intéresse aux caractéristiques individuelles de ces volontaires les plus propices à la réussite de l'exercice délibératif.

Au-delà de l'usage métonymique, on voit ainsi se dessiner plusieurs usages de l'expression de « citoyennes délibératives et citoyens délibératifs », au croisement des dimensions individuelles et collectives de la délibération citoyenne, représentés dans le tableau 1. Sur un premier axe (les colonnes du tableau), soit l'on s'intéresse aux caractéristiques des individus qui déterminent leur intérêt à participer (motivations ou comportements), soit l'on s'intéresse aux caractéristiques de la situation dans laquelle iels sont engagé·es (qui met en jeu des dispositions relationnelles et fait évoluer leurs préférences). Sur un second axe (les lignes du tableau), soit l'on s'intéresse aux compétences politiques (et discursives) que les participant·es mettent en œuvre dans les activités délibératives, soit l'on s'intéresse à l'expérience qu'iels font au cours des interactions délibératives.

**Tableau 1. Espace de variation des usages de l'expression « citoyennes délibératives et citoyens délibératifs »**

Dimensions individuelles et collectives de la délibération citoyenne	Participant·es	Situation délibérative
Compétences politiques (et discursives)	Différenciation des motivations et des déterminants de l'intérêt à participer	Évolution des préférences (index de qualité de la délibération)
Expérience	Prérequis à l'engagement et comportements d'investissement dans le « capital délibératif »	Partage de dispositions relationnelles dans les interactions délibératives

Précisons la seconde ligne du tableau qui fait moins souvent que la première l'objet d'enquêtes quantitatives. L'une des apories classiques des théories délibératives est que les propriétés requises pour le succès de la délibération entre « citoyen·nes démocratiques » (Mansbridge et al., 2012, p. 11, notre traduction) – en particulier l'inclusion, la réciprocité et le respect mutuel – sont également des résultats attestant ce succès (Afsahi, 2022). Pour lever la contradiction logique entre des qualités à la fois prérequis et produites par le processus, Afsoun Afsahi propose de considérer « la dynamique de l'engagement des participant·es dans la délibération comme une série d'investissements et de désinvestissements intéressés et réciproques dans le capital délibératif » (2021, p. 702, notre traduction). L'approche d'Afsahi fait explicitement référence au rôle

que joue la norme de réciprocité dans les théories du capital social et affirme que « l'intérêt personnel, plutôt qu'un engagement généralisé en faveur du bien commun ou de l'intérêt général, établit la possibilité d'investissements initiaux et de cycles vertueux ultérieurs » (*idem*). Cependant, l'usage d'une notion dérivée du concept de capital social exigerait que les investissements dans le capital délibératif s'inscrivent dans un réseau de relations sociales durables – si l'on suit la définition que Pierre Bourdieu (1979) donne du capital social, à laquelle fait référence Afsahi (p. 704) –, ce qui n'est en général pas le cas d'une situation délibérative. Celle-ci est de trop courte durée : de 1 à 4 jours de travail en commun dans les « dispositifs délibératifs représentatifs » autres que les assemblées citoyennes (OCDE, 2020, p. 35), et le mini-public cesse d'exister dès la remise au commanditaire de l'avis collectif produit (les assemblées citoyennes sont des cas très spécifiques par leur durée, et plus encore la Convention citoyenne pour le climat, ou CCC, avec la création de l'association Les 150 pour suivre le devenir des mesures proposées).

Pour autant, la densité des interactions entre les participant-es est toujours constitutive d'une expérience partagée. C'est pourquoi, plutôt que les comportements fondés sur l'intérêt personnel motivant le degré d'investissement dans le capital délibératif, nous mettons en avant l'expérience partagée par les participant-es à une situation délibérative. L'expérience est un concept non dualiste, dans l'approche pragmatiste à laquelle nous nous référons (Dewey, 2012 [1925]), qui se rapporte en même temps à l'individu qui la réalise et au collectif dans lequel de multiples transactions entre les participant-es prennent place : l'expérience n'existe comme telle que si elle est partagée. Pour singulariser la dimension individuelle de l'expérience, nous considérons pour notre enquête les dispositions relationnelles en référence à la théorie dispositionnelle de l'action (E. Bourdieu, 1998), qui différencie les dispositions à agir des comportements ou des activités<sup>2</sup> en ce qu'elles sont des potentialités, des « possibilités réelles », « une propriété tout aussi réelle que celle qui consiste à actualiser cette potentialité » (E. Bourdieu, 1998, p. 47). Dans leurs interactions, les participant-es

[2] Emmanuel Bourdieu (1998, 2002) et Bernard Lahire (2002) ont proposé des conceptualisations des dispositions qui se recoupent partiellement : ce ne sont pas des compétences (des ressources), mais des propensions à agir acquises au cours de divers processus de socialisation ; elles ne sont pas observables directement, mais déterminent (et se manifestent dans) des comportements... Les deux auteurs partent de points de vue analytiques différents. Pour Lahire : la déconstruction du concept d'*habitus* comme système cohérent de dispositions chez P. Bourdieu, parce qu'on ne peut ramener la pluralité des ressorts de l'action individuelle à une formule génératrice. Pour E. Bourdieu : la systématisation d'une théorie dispositionnelle de l'action à partir de l'extension proposée par C. S. Pierce du concept de disposition à agir aux croyances, théorie visant à rendre compte du caractère social des lois individuelles de comportement régissant les conduites actuelles et possibles de l'agent-e qui les possède. Dans les deux cas, il s'agit d'un « dispositionnalisme lourd » (Chauviré, 2002, p. 26) – charriant « l'idée de récurrence, de répétition relative, de série ou de classe d'événements, de pratiques... » (Lahire, 2002, p. 19) – que ne partage pas John Dewey. À sa suite, nous considérons dans notre enquête par questionnaires que les répondant-es évaluent leurs interactions en situation comme les raisons d'une expérience partagée, plutôt qu'ils n'expriment les lois de leur comportement individuel.

expriment des dispositions relationnelles riches, car une situation délibérative est, pour ses participant-es, une expérimentation sociale singulière fondée sur l'égalité radicale du tirage au sort. Cette égalité s'exprime bien sûr dans l'écoute réciproque, le respect mutuel et d'autres qualités délibératives, mais également dans de multiples autres interactions pour coordonner ses propres dispositions avec autrui et accommoder le dispositif « à la main » des participant-es (Thévenot, 2019), qui donnent consistance à l'expérience dans laquelle ils s'engagent (Zask, 2015, p. 53 et suiv.).

La multiplication des « processus délibératifs représentatifs » dans le monde (OCDE, 2020), et particulièrement en Europe, permet d'envisager de systématiser et comparer des enquêtes quantitatives du type de celle que nous avons conduite lors de la CCC. Leur diffusion ouvre la possibilité d'un programme coordonné de recherche qui se composerait utilement de trois volets distincts, mais liés. Un premier volet porterait sur la représentativité du mini-public : puisqu'il s'agit de volontaires, il est indispensable de mesurer les biais de sélection que le recrutement introduit en mobilisant différenciellement certaines motivations à participer, et en faisant dépendre l'acceptation de la disponibilité pour le faire. Le deuxième volet porterait sur les motifs pour accepter ou non de participer, qui sont mobilisés de manière différenciée : la rétribution de la participation, la curiosité soulevée par le sujet et le dispositif, le divertissement procuré par le fait de participer, l'importance attachée à l'expression de soi et à la possibilité de donner son avis, la valeur sociale attribuée à un exercice collectif permettant de se comparer à d'autres, l'accessibilité et les conditions de déroulement du mini-public, etc. (Baker et al., 2010, p. 720). Il conviendrait de systématiser l'analyse conjointe des motifs de ceux qui acceptent et des raisons données par ceux qui refusent, comme l'a fait Jacquet (2020) sur plusieurs dispositifs en Belgique, dont le G1000.

Le troisième et dernier volet du programme envisagé est celui sur lequel se concentre notre article en restituant l'enquête quantitative menée à la CCC, du moins la partie investiguant les interactions entre le dispositif et les dispositions relationnelles des participant-es. Contrairement à la représentativité ou aux motivations, il n'est pas possible de contrôler *a priori* les dispositions relationnelles des participant-es favorables au succès de la délibération. En effet, l'une de leurs propriétés est que ce sont des potentialités qui se révèlent et se développent en situation : mobilisées lorsqu'il s'agit de donner une réponse positive à l'invitation à participer, celles-ci sont également le résultat de la délibération, par apprentissage au cours des échanges (Beauvais, 2020). C'est pourquoi ces dispositions ne pourraient être observées dans une enquête quantitative auprès de non-participant-es, qui n'ont pas l'occasion de les exprimer ou de les actualiser.

Si les dispositions sont individuelles, elles s'expriment dans les interactions dont nous saisissons la valuation dans notre enquête. L'expression « citoyennes délibératives et citoyens délibératifs » renvoie donc à une propriété collective.

Alors qu'elle est envisagée, la plupart du temps, comme étant celle de la situation (l'emploi métonymique noté en début d'introduction : les participant-es à des dispositifs de délibération citoyenne sont dit-es « citoyennes délibératives et citoyens délibératifs »), nous proposons au contraire de ne pas réduire la qualification des « citoyennes délibératives et citoyens délibératifs » à ces seules propriétés globales. Nous ne lisons pas les réponses à notre questionnaire sur les interactions en situation délibérative seulement comme une appréciation par les participant-es du respect des règles délibératives, de l'organisation et de la modération des discussions, mais aussi comme l'expression des dispositions relationnelles mobilisées dans l'expérience qu'iels partagent. Une dénomination du type « participant-e à une expérience délibérative » n'en rendrait pas compte, car l'expérience partagée ne se réduit pas à l'appropriation individuelle de normes délibératives externes, mais consiste également en la coordination des dispositions et des apprentissages de chacun-e dans l'enquête collective<sup>3</sup> (d'autant plus à la CCC que les discussions aux tables n'étaient pas modérées par une animatrice ou un animateur incarnant les normes délibératives à respecter). Nous employons l'expression « citoyennes délibératives et citoyens délibératifs » pour qualifier les interactions entre dispositions individuelles et dispositif collectif, constitutives de l'expérience que partagent les participant-es d'un « processus délibératif représentatif ».

Dans cet article, nous adoptons une perspective différente de celle qui nous avait conduit en 2018 à caractériser les « citoyens délibératifs » (Fourniau, 2019, p. 395) de manière différentielle en formulant l'hypothèse selon laquelle les participant-es à des mini-publics tirés au sort ont des dispositions délibératives plus marquées que le reste de la population (« Ils attachent plus d'importance à exprimer leur avis et à participer à un exercice collectif propice pour le faire, ils craignent moins l'expression du désaccord politique en face à face et sont plus disposés à évoluer dans leurs opinions du fait de la valeur sociale qu'ils attribuent à la discussion collective », p. 394). Les données plus riches tirées de l'enquête par questionnaires réalisée au long de la CCC nous permettent de saisir moins les comportements des individus au cœur d'autres approches mentionnées dans le tableau 1 que l'expression des dispositions relationnelles favorables à la délibération.

## L'enquête conduite à la CCC

Plus précisément, cet article présente et analyse des statistiques descriptives sur une pluralité d'indicateurs captant les interactions constitutives de l'expérience

[3] Les formes d'engagement dans l'enquête (au sens de Dewey) que constitue le travail collectif réalisé à la Convention font l'objet d'analyses dans d'autres articles du dossier, à partir d'entretiens réalisés par le collectif des chercheuses-observatrices et chercheurs-observateurs à la suite de la Convention.

partagée des conventionnel·les<sup>4</sup> : la qualité des échanges entre participant·es, l'écoute, la sincérité des prises de parole et leur orientation vers le bien commun, le respect, le goût pour l'expression du désaccord politique en face à face, et la confiance dans la capacité collective à produire des propositions efficaces.

Les chercheuses et chercheurs, d'un côté, et les animatrices et animateurs, d'un autre, ont demandé aux participant·es de remplir des questionnaires distribués lors des week-ends de la Convention et auto-administrés<sup>5</sup> – que nous noterons, selon leur origine, QA (questionnaires des animatrices et animateurs) ou QC (questionnaires des chercheuses et chercheurs), dans la suite du texte. Le taux de réponse a varié au cours du temps, mais est généralement plus élevé pour les QA, obligatoires, que pour les QC, facultatifs. Lors des premières sessions de la CCC, un premier QA et un premier QC ont été proposés en début de session (entrée) et un second QA et un second QC en fin de session (sortie), alors que lors des dernières sessions, un seul QA et un seul QC (sauf en session 6) ont été proposés par session. Dans cet article, nous nous concentrons sur des questionnaires ayant un taux de réponse élevé, afin de produire des analyses fiables. Nous utilisons principalement les données des questionnaires de la première session (4-6 octobre 2019), ainsi que les questionnaires de sortie de sessions ultérieures, pour compléter la description et discuter d'évolutions au cours de la Convention.

Lorsque cela est possible, nous comparons ces réponses avec celles données aux mêmes questions lors de deux autres assemblées citoyennes portant sur des sujets de politique générale : les conférences citoyennes régionales du Grand débat national (CCR), en France en 2019, et le G1000, en Belgique en 2011<sup>6</sup>. Il existe cependant des différences de dispositif entre la CCC et ces deux assemblées qui ont regroupé six à neuf fois plus de participant·es et n'ont travaillé qu'un seul week-end. Cela nous conduit à les comparer principalement aux données des questionnaires de la première session de la CCC. Nous noterons QCCR les questionnaires des CCR.

Cette comparaison souligne que les dispositions relationnelles exprimées lors de la CCC s'observent également dans ces deux autres assemblées citoyennes. Ainsi, nous mettons en lumière des régularités que l'enquête comparative internationale pourrait chercher à vérifier dans d'autres processus. En dehors du

---

[4] Une présentation plus complète de ces statistiques est disponible sur l'archive ouverte HALSHS-03908690.

[5] L'ensemble des questionnaires et des tris à plat des réponses sont accessibles sur le site du site du groupement d'intérêt scientifique Démocratie et Participation à l'adresse : <https://www.participation-et-democratie.fr/donnees-de-recherche-sur-la-convention-citoyenne-pour-le-climat-par-session> (accès le 15/09/2022). Nous renvoyons plusieurs fois à ces résultats dans l'article en indiquant « Voir le site du GIS ».

[6] Nous tenons à remercier Min Reuchamps et Vincent Jacquet, de l'Université de Louvain, qui nous ont transmis leurs questionnaires passés au G1000, ce qui nous a permis d'en reprendre certaines questions pour les CCR puis pour la CCC.



G1000 et des CCR, il n'existe pas beaucoup de points de comparaison sur les interactions entre dispositif et dispositions relationnelles favorables à la délibération. Aussi, notre travail sur la CCC pourra-t-il servir de point de référence dans l'analyse de futures assemblées citoyennes.

Il faut toutefois insister sur les limites des résultats obtenus. Une première est liée à la petite taille de la population des assemblées citoyennes, pensées habituellement pour une centaine de personnes (OCDE, 2020). L'exploitation statistique de questionnaires dans une telle population est nécessairement limitée. Cette difficulté a été renforcée à la CCC par un phénomène d'attrition, due au refus d'un nombre conséquent de citoyen·nes de répondre à certains questionnaires (en particulier, les QC à partir de la session 3). L'attrition conduit à une perte de représentativité des données de certaines sessions.

Une seconde faiblesse a trait aux questionnaires de notre enquête. Ceux-ci ne nous permettent pas d'aborder tous les aspects de la délibération. En particulier, ces questionnaires ne comportent pas assez de questions sur les motivations ayant conduit les membres à accepter de participer à la CCC, et il n'a pas été possible d'interroger ceux qui n'ont pas donné suite à l'intérêt initialement exprimé lors du recrutement. Il faut rappeler que lorsque la CCC a été décidée, son organisation ne prévoyait pas de dispositif d'observation ni d'évaluation par des chercheuses et chercheurs. Finalement lancé par le Comité de gouvernance moins de trois semaines avant la première session, un appel à manifestation d'intérêt, volontairement pluridisciplinaire, a débouché sur la constitution d'un collectif d'une quarantaine de chercheuses et chercheurs qui ont observé la CCC dans tout son déroulement. Ce collectif s'est réuni une semaine avant la première session pour définir un protocole minimal d'observation, sans partager au départ un projet de recherche commun. Les questionnaires construits témoignent donc de la coordination d'intérêts de recherche variés sans résultat d'un programme visant à explorer systématiquement quelques enjeux de recherche mûrement réfléchis à l'avance.

## La Convention citoyenne pour le climat : une expérience participative

Alors qu'il est courant d'opposer participation et délibération (Mutz, 2006), les qualités relationnelles nécessaires pour que la délibération ait lieu nous conduisent au contraire à considérer d'abord la CCC comme une expérience participative. Nous nous appuyons pour cela sur l'approche proposée par Joëlle Zask (2011), qui envisage la participation comme une relation sociale fondamentale pour que les individus se réalisent pleinement. Dans son essai sur les formes démocratiques de la participation, Zask met en évidence ses trois dimensions : prendre part, apporter une part et bénéficier d'une part. Zask souligne que tout

déséquilibre important entre les trois est vécu comme une injustice s'exprimant par de la colère ou du ressentiment, de la souffrance ou un sentiment de spoliation. Les entretiens réalisés après la CCC auprès des citoyen·nes par l'équipe des chercheuses et chercheurs – que nous n'exploitons pas dans cet article centré sur les réponses aux questionnaires – témoignent au contraire du fait que son déroulement a permis à chaque participant·e de trouver un équilibre satisfaisant entre ces trois dimensions, équilibre également perçu collectivement.

## Prendre part

La CCC a fourni aux 150 citoyen·nes de multiples occasions de prendre part, des occasions de sociabilité et de convivialité à la fois libres, désintéressées et socialement riches et satisfaisantes (voir Pech, 2021, p. 125-130). On peut par exemple mentionner plusieurs sorties collectives au restaurant ou au spectacle, le travail réalisé par l'artiste JR dans le cadre de son projet « *Inside Out* » qui a débouché sur l'affichage sur les murs extérieurs du Palais d'Iéna (siège du Conseil économique, social et environnemental – CESE, qui accueillait la Convention) d'un portrait grand format de chaque membre de la Convention, ou la plantation dans les jardins du CESE d'un arbre à l'occasion de la naissance de l'enfant d'un des membres. Nombre de citoyen·nes ont témoigné de cette sociabilité dans les médias. L'expérience partagée perdure à la suite de la Convention à travers des réseaux d'échange, en premier lieu l'association Les 150, et diverses actions qui font la matière d'un documentaire (Rouget-Luchaire, 2021).

La sociabilité n'a pas fait l'objet de questions dans les QC. Cependant, dès la première session (sortie), la quasi-totalité des citoyen·nes (119 sur 121 répondant·es) porte un jugement favorable sur les échanges entre citoyen·nes, en considérant que l'atmosphère autour de la table était plutôt ou très positive<sup>7</sup>. De plus, les QA leur demandaient à chaque session leur évaluation globale de celle-ci et de chacune des séquences de travail. Les réponses confirment l'appréciation très favorable des échanges dans la Convention.

## Apporter une part

Deuxième dimension de la participation, la contribution consiste pour chaque personne à apporter une expérience spécifique qui enrichit le groupe. À une question portant sur le fait d'avoir pu contribuer aux discussions et aux conclusions préparées par leur groupe, la majorité des répondant·es donne une réponse positive, la moyenne s'établissant par exemple à 7,6 en session 2, sur une échelle

---

[7] Voir le site du GIS : QC, session 1, sortie, q7.

allant de 0 (« Je n'ai pas pu contribuer ») à 10 (« J'ai pu beaucoup contribuer ») (QA, session 2, sortie, ligne AP1 dans le tableau présenté en annexe)<sup>8</sup>.

Contribuer nécessite de marquer son intérêt pour établir un échange avec les membres du groupe et produire une réaction de leur part. La contribution apparaît ainsi comme un événement profondément interactif dont la caractéristique essentielle est qu'elle intègre le contributeur ou la contributrice dans une histoire commune du groupe. Les citoyen·nes considèrent avoir plutôt joué un rôle important dans les discussions (QC, session 2, sortie, ligne AP2).

## Bénéficiaire d'une part

Mais la contribution dépend également de la troisième dimension de la participation : recevoir une part ou bénéficier d'une part, ce qui consiste pour Zask à bénéficier d'opportunités d'individuation. Celles-ci sont nécessairement contextuelles, de même que le sont les idées que nous nous faisons des manières d'être heureux ou heureuse et de développer nos activités. Dans la Convention, plusieurs aspects du travail collectif offrent ces bénéfices : l'opportunité de s'exprimer ou les apprentissages réalisés.

## L'opportunité de s'exprimer

Les citoyen·nes estiment avoir eu suffisamment d'opportunités d'exprimer leurs opinions (avec une moyenne de 6,8 sur une échelle de 0 à 10 ; QC, session 2, sortie, ligne BP1). Lorsque l'on décompose ce jugement en éléments précis, nous observons que les répondant·es pensent avoir eu le temps nécessaire pour s'exprimer (avec une moyenne de 6,5 sur une échelle de 0 à 10 ; QA, session 1, sortie, ligne BP2) et se sont vraiment senti·es libres de donner leur point de vue (QA, session 1, sortie, ligne BP3). Cette opportunité de s'exprimer librement soutient l'appréciation d'avoir joué un rôle important dans les discussions (QC, session 2, sortie, ligne AP2).

Ces résultats sont cohérents avec ceux du G1000, où 90,5 % des répondant·es sont plutôt ou tout à fait d'accord avec l'assertion selon laquelle dans la discussion, iels avaient suffisamment d'opportunités pour exprimer leurs opinions (Caluwaerts, Reuchamps, 2018, p. 72).

## L'apprentissage

Dans la littérature, l'appropriation de connaissances conditionne la qualité de la délibération. Les conventionnel·les considèrent apprendre quelque chose au

[8] La moyenne des réponses est stable : 7,7 (session 1, sortie), 7,6 (session 2, sortie) et 7,7 (session 3, sortie).

cours des sessions : la moyenne des réponses s'établit entre 7,1 et 8,1 (sur une échelle de 0 à 10) selon les sessions (QA et QC, sessions 1 à 3, sortie, ligne BP4). La moyenne des réponses en sessions 2 et 3 s'avère plus faible qu'en session 1, ce qui signifie que les citoyen·nes ont particulièrement le sentiment d'avoir acquis des connaissances en session 1. Ce résultat ne nous semble pas surprenant, dans la mesure où cette session, dont l'un des objectifs officiels est de « décoder le changement climatique et ses conséquences »<sup>9</sup>, permet aux citoyen·nes de se familiariser avec le sujet. En particulier, il est probable que l'intervention de Valérie Masson-Delmotte (membre du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat – GIEC), que beaucoup de citoyens et citoyennes décrivent comme « une claque » (Fraty, 2021, p. 58) qui leur fait prendre conscience de l'importance du réchauffement climatique et de l'urgence d'agir, joue un rôle prépondérant dans l'apprentissage en session 1.

Le processus d'apprentissage n'est pas propre à la CCC, puisqu'on l'observe également lors des CCR (QCCR, ligne BP4bis). Cependant, il est plus marqué à la CCC (avec une moyenne des réponses entre 7,1 et 8,1) que lors des CCR (moyenne de 6,7). Cette différence est attendue puisque la CCC se distingue des processus délibératifs antérieurs par sa durée et son intensité, donnant plus d'opportunités aux participant·es de se former sur les sujets traités.

## Une confiance modérée dans l'engagement du gouvernement à tenir compte des propositions

Les travaux de John R. Hibbing et Elizabeth Theiss-Morse (2002) montrent que la confiance dans le gouvernement est une variable discriminante de la volonté de participer à la vie politique. La thèse de la « démocratie furtive » (*stealth democracy*) considère que tout intérêt apparent pour une démocratie plus participative est une conclusion erronée tirée de la perception négative de la politique partisane et du manque de confiance dans les décideuses et décideurs au pouvoir : si leur perception était plus positive, les gens auraient moins de raisons de souhaiter s'impliquer. Les résultats de Neblo et al. (2010) infirment cette thèse tout en confirmant l'importance de la méfiance dans l'intégrité de la vie politique pour la « volonté de délibérer », les personnes les plus disposées à délibérer étant rebutées par la politique des partis et des groupes d'intérêts. Les réponses des participant·es à la CCC semblent aller dans ce sens puisque ces volontaires pour participer (parce qu'ils estiment que leur participation aura un impact) n'ont qu'une confiance modérée dans la politique (QA, session 1, entrée, ligne CG1), une perception négative de la manière dont l'État est conduit<sup>10</sup> et, de façon générale, une méfiance concernant la capacité du gouvernement à prendre les

[9] Voir <https://www.conventioncitoyennepourleclimat.fr/les-travaux-de-la-convention-3/> (accès le 15/09/2022).

[10] Voir le site du GIS : QC, session 3, sortie, q5.

bonnes décisions (QC, session 7, figure 1a), ce que l'on note aussi dans les CCR (QCCR, sortie, figure 1b).

### Figure 1. « En général, faites-vous confiance au gouvernement pour prendre les bonnes décisions ? »

Figure 1a - [QC, session 7, q56]

Observations = 61

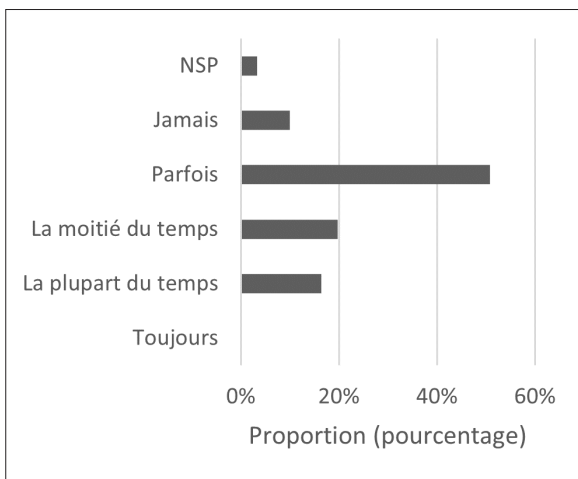
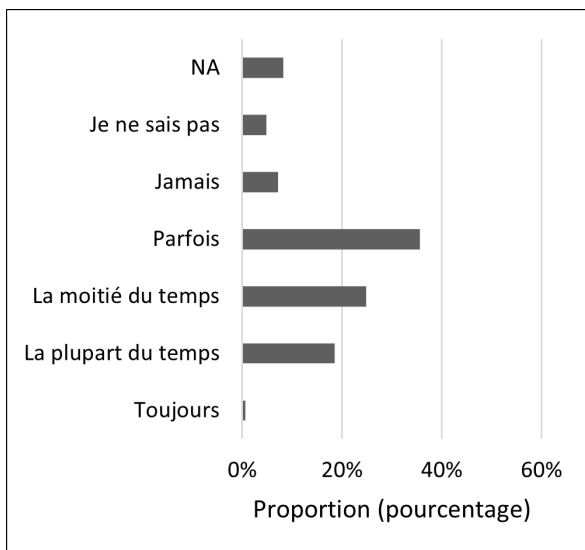


Figure 1b - [QCCR, sortie, q34]

Observations = 1 020



En plus des questions générales sur la confiance dans le gouvernement, nous avons posé à différents moments de la CCC la question suivante : « Quel est votre niveau de confiance dans l'engagement du gouvernement à prendre en compte vos décisions ? » (sur une échelle de 0 à 10). En moyenne, les réponses sont positives, mais modérées : elles augmentent progressivement entre le début et la fin de la CCC, la moyenne passant de 5,3 (sur une échelle de 0 à 10) au début de la session 1 à 6,2 en session 7 (QA, session 1, entrée et sortie, et session 7, ligne CG2). Cette hausse de la confiance peut s'expliquer de plusieurs façons. Elle peut être simplement liée à la baisse du nombre des répondant-es, qui passe de 155 en session 1 (entrée) à 91 en session 7. Elle pourrait aussi capter une augmentation de la confiance des citoyen-nes dans le gouvernement (suite à la venue à la Convention en session 4 du président de la République par exemple) ou de leur confiance dans leur propre capacité à remplir la mission que le gouvernement leur a confiée.

## La qualité d'une délibération inclusive

Exercice participatif permettant aux citoyen-nes de la CCC de développer une sociabilité riche, leur offrant de nombreuses occasions de contribuer et de multiples possibilités de s'exprimer et d'apprendre, le déroulement de la Convention compose le cadre d'ensemble de la délibération. Leurs interactions sont de nature délibérative et engagent l'écoute et le respect mutuels, la réciprocité et la sincérité des échanges. Nous détaillons dans cette section l'appréciation que les citoyen-nes portent sur les dispositions relationnelles actualisées dans la délibération.

### Un niveau de confiance dans autrui plus élevé parmi les conventionnel-les que dans la population française

48,2 % des répondant-es à la CCC affirment que l'on peut faire confiance à la plupart des gens, en session 1 (QC, session 1, entrée, figure 2a). On observe également un niveau assez élevé de confiance parmi les participant-es des CCR (59,9 %, sans compter les non-réponses ; QCCR, entrée, figure 2b). Ces niveaux sont beaucoup plus élevés que celui observé en population générale : seulement 33 % des Français-es pensent que l'on peut faire confiance à la plupart des gens selon le *Baromètre de la confiance politique* du CEVIPOF de février 2020. Cette différence traduit un possible biais de sélection, les personnes qui acceptent de participer à un exercice participatif manifestant vraisemblablement plus de confiance dans leur manière de se rapporter aux autres que celles qui refusent. Mais la différence des réponses illustre également l'écart entre les situations d'enquête. Les répondant-es n'expriment pas seulement un comportement politique général, mais du fait qu'ils répondent à un questionnaire en situation, on peut supposer qu'ils se projettent dans la situation délibérative requérant, en

particulier au début de l'exercice, d'accorder sa confiance aux autres participant-es pour s'inscrire pleinement dans les interactions, gages du succès de la délibération.

**Figure 2. « D'une manière générale, diriez-vous que... ? »**

Figure 2a – [QC, session 1, entrée, q4]

Observations = 139

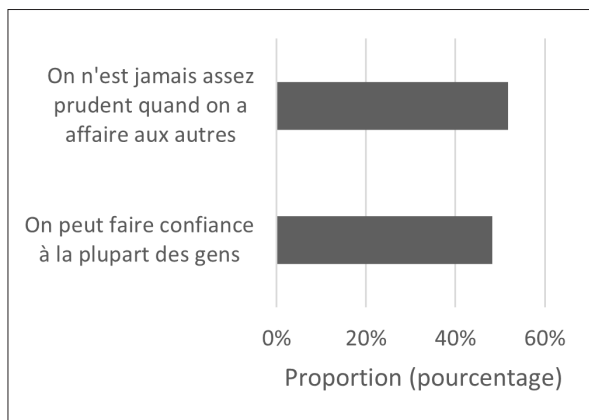
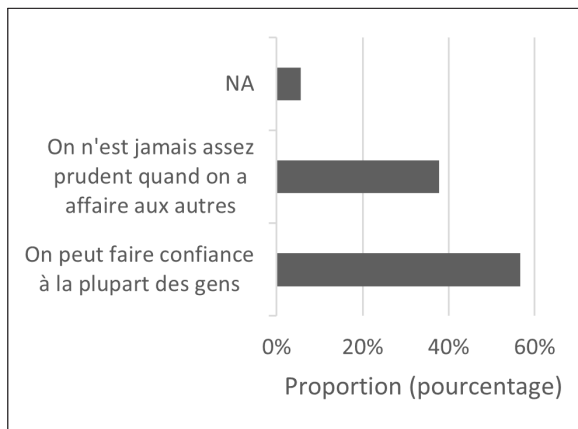


Figure 2b – [QCCR, entrée, q7]

Observations = 1 020



## La qualité de l'écoute

Les citoyen-nes s'accordent sur les qualités d'écoute lors des délibérations à la CCC. En premier lieu, les membres dans leur écrasante majorité estiment avoir écouté les autres participant-es avec respect et civilité : 49 répondant-es

sur 116 (42,2 %) évaluent la qualité de leur écoute à 10, sur une échelle de 0 à 10, et plus généralement, 105 (90,5 %) l'estiment entre 8 et 10 (QC, session 1, sortie, figure 3a et ligne EC1). *A contrario*, une seule personne évalue son écoute en dessous de 5 sur cette échelle. Symétriquement, les répondant-es affirment avoir été écouté-es par les autres participant-es (QC, session 1, sortie, figure 3b et ligne EC2). Comme dans la figure 3a, on observe dans la figure 3b un pic de réponses à 10. Ces notes mettent en lumière la réciprocité de l'écoute.

Ces deux questions posées lors des CCR y soulignent également la qualité et la réciprocité de l'écoute (QCCR, sortie, figures 3c et 3d et lignes EC1bis et EC2bis). De même, lors du G1000, 91,8 % des répondant-es ne sont pas du tout ou plutôt pas d'accord avec l'affirmation « Bien que je me sois donné(e) de la peine, les autres participants ne m'écoutaient pas » (Caluwaerts, Reuchamps, 2018, p. 72). Dans le même ordre d'idées, les chercheuses et chercheurs du G1000 ont effectué un codage des discussions à six tables et ont ainsi mis en évidence un faible taux d'interruption entre participant-es, une écoute respectueuse et un respect des contre-arguments (Caluwaerts, Reuchamps, 2018).

La proximité des résultats dans ces trois assemblées est à souligner, car dans la CCC, contrairement aux CCR et au G1000, il n'y a pas de facilitatrices et facilitateurs pour modérer les discussions aux tables, ce qui est en général considéré comme indispensable pour le respect des normes délibératives.

### Figure 3. L'écoute

Figure 3a – « J'ai écouté les autres participants avec respect et civilité, même quand je n'étais pas d'accord avec leurs points de vue »

[QC, session 1, sortie, q9]

Observations = 116. Moyenne = 8,9. Écart-type = 1,2

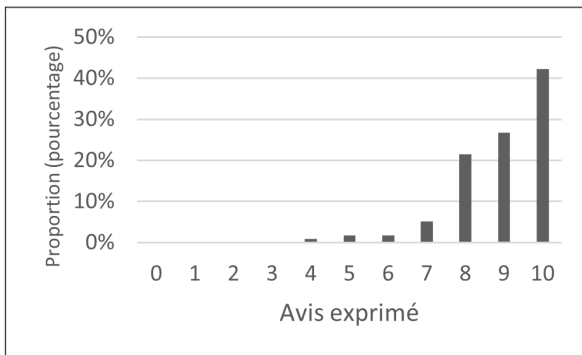




Figure 3b – « J'ai été écouté-e avec respect et civilité pendant les délibérations, même par ceux qui n'étaient pas d'accord avec moi »

[QC, session 1, sortie, q10]

Observations = 117. Moyenne = 8,6. Écart-type = 1,4

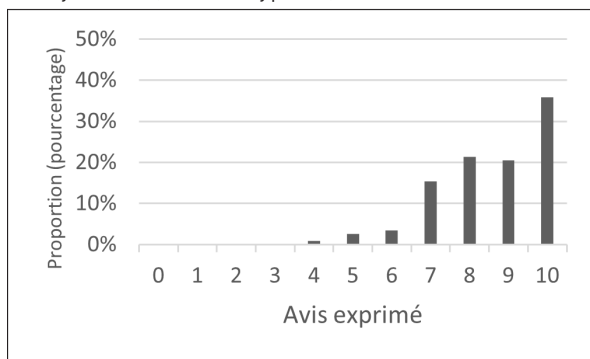


Figure 3c – « J'ai écouté les autres participants avec respect et civilité, même quand je n'étais pas d'accord avec leurs points de vue »

[QCCR, sortie, q21]

Observations = 982. Moyenne = 8,7. Écart-type = 1,3

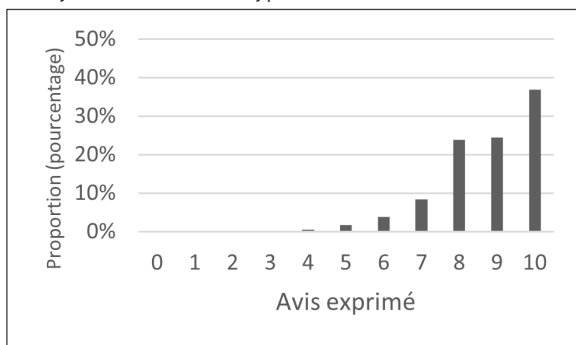
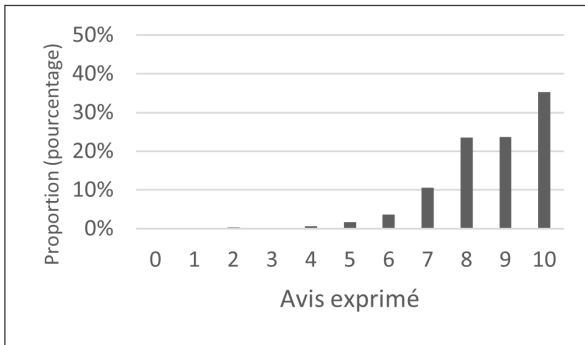


Figure 3d – « J'ai été écouté-e avec respect et civilité pendant les délibérations, même par ceux qui n'étaient pas d'accord avec moi »

[QCCR, sortie, q22]

Observations = 981. Moyenne = 8,6. Écart-type = 1,4



## La sincérité des prises de parole

Les questions sur l'opportunité de s'exprimer présentées ci-dessus témoignent de la liberté de parole lors des délibérations (QA, session 1, sortie, ligne BP3). De plus, les citoyen·nes estiment que les échanges sont sincères. Par exemple, la moyenne des réponses à la question « Les participant·es ont été sincères dans leur prise de parole ; ils·elles n'ont pas caché ce qu'ils·elles pensaient vraiment » s'établit à 7,7 (sur une échelle de 0 à 10) en session 1 et à 7,1 en session 2 (QA, session 1, sortie et QC, session 2, sortie, ligne S11).

À nouveau, il semble que cette caractéristique des interactions entre « citoyennes délibératives et citoyens délibératifs » ne soit pas propre à la CCC, mais soit partagée dans d'autres assemblées citoyennes. Par exemple, 94,6 % des répondant·es du G1000 sont plutôt ou tout à fait d'accord avec l'assertion « En général, je pense que les autres participants ont dit ce qu'ils pensaient vraiment », et 91,9 % ne sont plutôt pas ou pas du tout d'accord, avec l'affirmation « J'ai le sentiment que je devais cacher ma propre opinion » (Caluwaerts, Reuchamps, 2018, p. 72).

## Le respect d'autrui

Tout comme l'inclusion et l'égalité, le respect mutuel est à la fois la condition (*antecedent* en anglais) et le résultat (*outcome*) de la délibération (Beauvais, 2020) : le respect crée la possibilité de la délibération, et la délibération à son tour accroît le degré de respect d'autrui.

À la Convention, les participant·es estiment qu'ils se traitent vraiment avec respect : la moyenne des réponses atteint 8,3 sur une échelle de 0 à 10 (QA, session 1, sortie, ligne RE1). Un même haut niveau de respect est perçu lors du G1000 : 96,1 % des répondant·es sont plutôt ou tout à fait d'accord avec

l'affirmation « En général, tout le monde se montrait respectueux envers les autres dans la discussion » (Caluwaerts, Reuchamps, 2018, p. 72).

L'ensemble de ces résultats précisent les dispositions relationnelles des citoyen·nes. Leur travail délibératif actualise et développe l'écoute réciproque, la sincérité des échanges et le respect mutuel, constitutifs d'une riche expérience partagée par laquelle se construit leur confiance dans leur capacité collective à remplir leur mandat.

## Apprécier les désaccords, un ressort des interactions délibératives

Les travaux théoriques et empiriques sur la délibération insistent sur l'importance de la justification des opinions. Dans sa typologie, Beauvais (2020) caractérise la délibération comme une communication orientée vers les questions collectives dans laquelle les participant·es donnent des raisons. À ses yeux, une des caractéristiques importantes de la délibération est de régler les désaccords politiques grâce à la justification des opinions. Nous examinons dans cette section cette dimension, ainsi que l'appréciation des désaccords dans les échanges.

### Argumentation et émotions

À la CCC, les participant·es expliquent leurs opinions et argumentent au cours des délibérations : par exemple, en fin de session 2, un peu plus de la moitié des répondant·es (45 sur 81) affirment que les citoyen·nes donnent des raisons la moitié du temps, 17 qu'ils les donnent la plupart du temps et 10 presque toujours, tandis que 9 seulement estiment qu'ils ne les donnent presque jamais ou les donnent rarement<sup>11</sup>.

De même, lors du G1000, une très forte majorité des interrogé·es (89,1 %) est plutôt ou tout à fait d'accord avec l'affirmation « En général, je trouve que de bons arguments ont été formulés pendant la discussion » (Caluwaerts, Reuchamps, 2018, p. 72). Cette perception entre cependant en tension avec l'observation effectuée par les chercheuses et chercheurs du G1000 qui ont codé les actes de langage entendus à six tables, en utilisant l'index de qualité du discours. Ils ont alors établi que les citoyen·nes donnent une justification formelle pour appuyer leur point de vue dans seulement 20 % des actes de langage. Cet écart pourrait s'expliquer par le fait que les grilles codées par les chercheuses et chercheurs ne captent pas exactement la même chose que ce qu'expriment les citoyen·nes, si l'on considère que leurs perceptions tiennent compte des expériences partagées

[11] Voir le site du GIS : QC, session 2, sortie, q25.

par le collectif. En d'autres termes, il est possible que les citoyen·nes n'aient pas besoin d'explicitier les raisons de leur point de vue, parce que les autres participant·es les connaissent déjà du fait des expériences communes au groupe.

L'expression des émotions ne semble pas nuire à la qualité des échanges, bien au contraire. Les citoyen·nes affirment que les émotions peuvent vraiment être exprimées librement à la Convention (QC, session 1, sortie, figure 4a et ligne AE1), comme c'est le cas lors des CCR (QCCR, sortie, figure 4b et ligne AE2). Surtout, la quasi-totalité des répondant·es à la CCC indique que les émotions exprimées ont une influence positive, et non pas négative, sur les délibérations de la Convention<sup>12</sup>.

#### Figure 4. Les émotions

Figure 4a – « Ce que chacun·e ressentait autour de la table pouvait être exprimé librement, sans que l'on ait peur d'être jugé·e ? »

[QC, session 1, sortie, q6]

Observations = 114. Moyenne = 8,1. Écart-type = 1,5

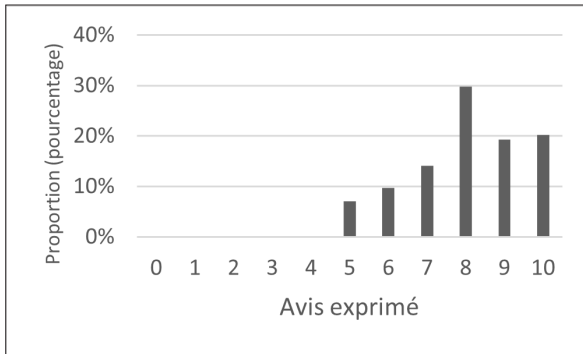
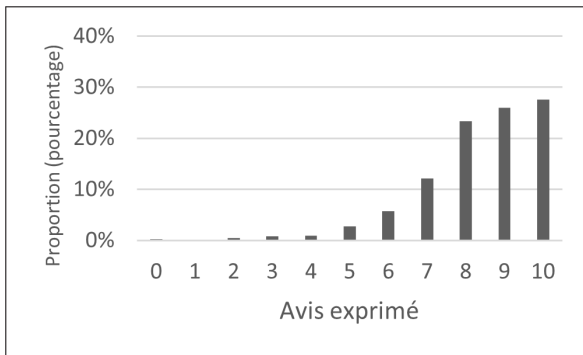


Figure 4b – « J'ai le sentiment que toutes les émotions pouvaient être exprimées librement »

[QCCR, sortie, q18]

Observations = 964. Moyenne = 8,4. Écart-type = 1,5



[12] Voir le site du GIS : QC, session 1, sortie, q8.

## Le goût du désaccord

D'un point de vue théorique, le recrutement par tirage au sort doit conduire à une certaine hétérogénéité des opinions lors de la délibération. C'est bien le cas à la Convention : les citoyen·nes jugent que les opinions émises durant les discussions sont assez variées et que la diversité des participant·es rend vraiment les discussions intéressantes (QA, session 1, sortie, ligne GD1 et QC, session 2, sortie, ligne GD2).

Alors que des travaux sociologiques montrent qu'une majorité d'individus évite les discussions publiques sur des sujets politiques controversés (Eliasoph, 1998 ; Mutz, 2006), les citoyen·nes de la CCC apprécient discuter avec des gens dont les opinions diffèrent des leurs (QA, session 1, sortie et QC, session 2, sortie, ligne GD3). Entre les sessions 1 et 2, ce goût pour les discussions avec des gens ayant des opinions différentes diminue légèrement, mais la moyenne reste cependant supérieure à 5, sur une échelle de 0 à 10. Iels pensent que les désaccords stimulent les discussions et poussent à communiquer entre participant·es (QA, session 1, sortie et QC, session 2, sortie, ligne GD4).

Dans le même ordre d'idées, les conventionnel·les apprécient de se trouver dans des discussions où les désaccords sont nombreux (QC, session 2, sortie, ligne GD5). Iels préfèrent être dans un groupe thématique où les autres participant·es ont des opinions différentes des leurs, que l'on mesure cette préférence avant le début du travail en groupe thématique (en session 1) ou après (en session 2) (QA, session 1, sortie et QC, session 2, sortie, ligne GD6). De façon cohérente, lorsqu'ils sont en présence de personnes qui sont en désaccord avec elleux, les citoyen·nes ne cherchent pas à changer de sujet (QC, session 2, sortie, ligne GD7).

Le goût pour le désaccord des conventionnel·les dépend-il de leur compétence politique ? Cette appétence est-elle plus marquée chez les membres ayant un niveau d'éducation plus élevé ? L'analyse des données nuance cette hypothèse. Certes, plus les citoyen·nes ont des diplômes et moins iels sont d'accord avec l'affirmation « Je préfère changer de sujets quand les personnes avec qui je parle ne sont pas d'accord avec ce que je dis »<sup>13</sup>. Cependant, nous n'observons pas de relation monotone entre le niveau de diplôme et d'autres indicateurs captant le goût pour le désaccord. Ainsi, les plus diplômé·es (diplôme supérieur au baccalauréat ou actuellement étudiant·e) (moyenne de 2,1 sur une échelle de 0 à 10), mais aussi les moins diplômé·es (sans diplôme, CEP, BEPC, CAP ou BEP) (moyenne de 4,5), sont moins d'accord que les détenteurs et détentrices du baccalauréat (moyenne de 5,6) avec l'affirmation « Je n'aime pas me trouver dans des situations où il y a beaucoup de désaccords exprimés » (QC, session 2, sortie). Dans le

[13] La différence dans les réponses est statistiquement significative entre les personnes sans diplôme ou ayant un BEP ou le BEPC (moyenne de 3,8) et les diplômé·es de l'enseignement supérieur (moyenne de 2,5) (QC, session 2, sortie).

même ordre d'idées, les titulaires d'un CAP ou d'un BEP (8,2) et les diplômé-es de l'enseignement supérieur (8,1) sont plus souvent d'accord que les personnes sans diplôme (6,4) avec l'idée selon laquelle « Les désaccords stimulent les discussions et poussent à communiquer plus entre participants », tandis que l'on n'observe aucune différence significative entre les personnes sans diplôme, les possesseur-es du baccalauréat et les étudiant-es (QC, session 6).

Les conventionnel·les apprécient le désaccord même lorsqu'ils appartiennent à un groupe d'éducation qui les valorise moins que les autres groupes. En effet, à la CCC, pour toutes les questions portant sur le désaccord<sup>14</sup>, les réponses moyennes, variables selon le niveau de diplôme, sont supérieures à 5 (sur une échelle de 0 à 10) dans tous les groupes d'éducation, ce qui démontre un goût pour le désaccord pour tous ces groupes.

### Figure 5. « J'ai une meilleure compréhension des opinions opposées aux miennes sur les sujets traités »

Figure 5a – [QC, session 1, sortie, q12]

Observations = 113. Moyenne = 6,7. Écart-type = 2,0

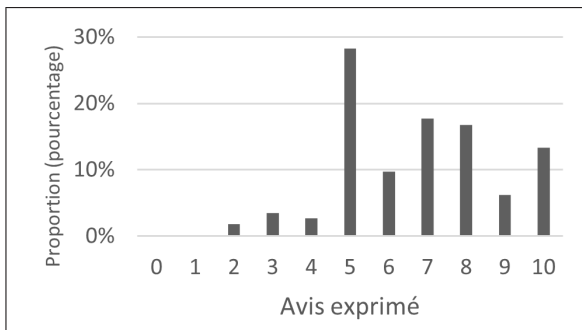
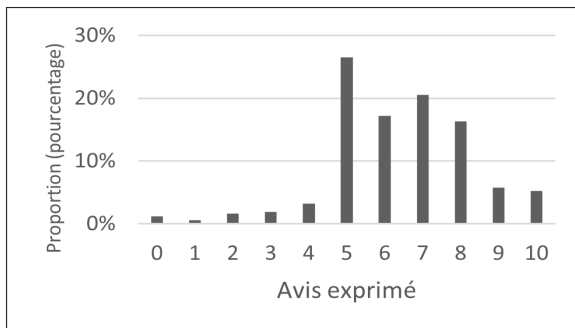


Figure 5b – [QCCR, sortie, q24]

Observations = 933. Moyenne = 6,4. Écart-type = 1,7



[14] À l'exception de la question relative à « Je n'aime pas me trouver dans des situations où il y a beaucoup de désaccords exprimés » (QC) pour le groupe diplômé du baccalauréat.

Les désaccords s'avèrent constructifs, dans la mesure où ils permettent d'accéder à une meilleure compréhension des opinions des autres citoyen·nes (QC, session 1, sortie, figure 5a et ligne GD8). Dans les CCR, où le niveau d'éducation des participant·es est plus élevé qu'à la Convention (64,1 % ont un diplôme supérieur au baccalauréat contre 28,3 % à la CCC et 25,9 % dans la population française de plus de 16 ans), on observe aussi que les participant·es jugent que le dispositif leur permet d'avoir une meilleure compréhension des opinions opposées aux leurs (QCCR, sortie, figure 5b et ligne GD8bis).

L'expression des désaccords ne signifie pas que les citoyen·nes ne tombent pas d'accord à la fin du processus. Cet accord se construit dans le temps. En effet, à la session 2, les avis sont très partagés sur la capacité à aboutir à des propositions sur lesquelles tout le monde serait d'accord (QC, session 2, sortie, ligne GD9). Mais à la session 7, un consensus très net se dégage et les propositions sont presque toutes adoptées par la quasi-totalité des membres<sup>15</sup>.

## Changer d'avis

Le goût du désaccord devrait, en théorie, conduire à des évolutions des opinions personnelles. Contre cette attente, les citoyen·nes répondent négativement en session 1 à la question de savoir s'ils ont changé d'avis au cours des délibérations (moyenne de 4,2 ; QC, session 1, sortie, figure 6a et ligne CA1). Le pic de réponses à 5, au milieu de l'échelle des réponses, atteste une difficulté à répondre à cette question ou une certaine indécision parmi les répondant·es.

Dans les CCR (QCCR, sortie, figure 6b et ligne CA1bis) et au G1000, on observe le même point d'ancrage au milieu de l'échelle des réponses. Par exemple, seulement 41,9 % des répondant·es du G1000 sont plutôt ou tout à fait d'accord avec l'assertion « Les autres participants semblaient prêts à changer leur opinion pendant la discussion », et presque un tiers des répondant·es coche la réponse du milieu « ni d'accord, ni pas d'accord » (Caluwaerts, Reuchamps, 2018, p. 72).

En revanche, en session 6 de la CCC, à la question « Au cours de la Convention, avez-vous changé de position quant à la politique à mettre en œuvre pour lutter contre le réchauffement climatique ? »<sup>16</sup>, parmi les 46 répondant·es, 10 disent « pas du tout », mais la moitié dit « beaucoup » et 4 « radicalement ».

[15] Lors des votes de session 7, une seule proposition n'est pas adoptée (la réduction du temps de travail à 28 heures hebdomadaires), une seule proposition l'est avec 59,7 % des voix (la réduction de la vitesse sur autoroute à 110 km/h), alors que les 42 autres objectifs sont adoptés avec plus de 87 % des voix (les votes ont lieu sur 44 objectifs, regroupant chacun plusieurs des 143 mesures de politiques publiques ; les autres mesures dans le total des 149 concernent la révision de la Constitution).

[16] Voir le site du GIS : QC, session 6, q3.

**Figure 6. « J'ai changé d'avis au cours des délibérations »**

Figure 6a - [QC, session 1, sortie, q13]

Observations = 103. Moyenne = 4,2. Écart-type = 2,5

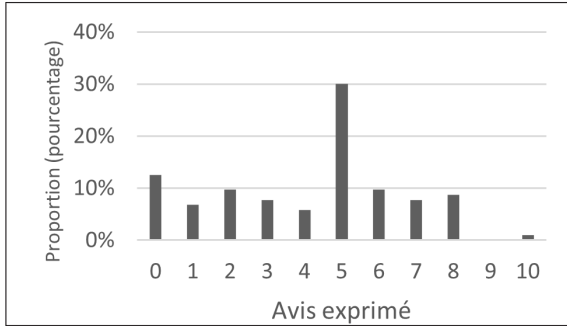
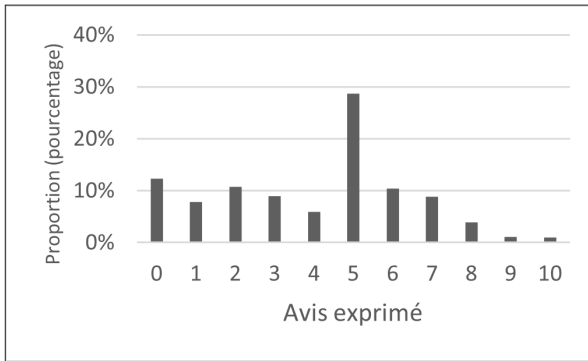


Figure 6b - [QCCR, sortie, q25]

Observations = 913. Moyenne = 4,0. Écart-type = 2,0



Cela pourrait signifier que la question relative au changement d'avis en session 1 est mal formulée et n'est pas assez précise. Au lieu de poser cette question générale, il nous semble préférable de mesurer directement les évolutions au cours du temps des réponses à une même question (Apouey, Douenne, Laslier, à paraître).

## L'orientation vers les enjeux collectifs

La délibération sur des questions d'intérêt collectif engage des pratiques discursives orientées vers le bien commun, même si elle fait place à l'expression des intérêts individuels et particuliers (Mansbridge et al., 2011). Une part de la légitimité des propositions des citoyen-nes est attachée à la qualité de leur travail tout au long de l'exercice délibératif (*throughput legitimacy*, Schmidt, 2013), ce que nous avons exploré dans les sections précédentes. En retour, élaborer collectivement des recommandations met les citoyen-nes en situation de représenter



plus largement que leur assemblée, puisqu'il est attendu que leurs propositions soient conformes à l'intérêt général, et pas seulement à l'accord entre les membres de l'assemblée. Cette attente est particulièrement explicite et forte pour la CCC, puisque son mandat implique que les mesures soient proposées « dans un esprit de justice sociale ».

### Parler en son nom...

Au nom de qui ou de quoi les citoyen·nes de la CCC parlent-iels ? Au nom de qui ou de quoi les propositions de la CCC sont-elles faites ? En fin de sessions 1 et 7, nous avons demandé aux conventionnel·les au nom de qui iels s'étaient exprimé·es au cours des délibérations. Dès le début de la Convention citoyenne en session 1 (QC, session 1, sortie, figure 7a), parler « en son nom propre » est le rôle le plus fréquent (36,2 %). Plus de la moitié des répondant·es (57,8 %) estiment avoir parlé « en leur nom propre » (36,2 %) ou « en leur nom et au nom des gens qui leur ressemblent » (21,6 %). Une part non négligeable affirme s'être exprimée « au nom du public dans son ensemble » (19,0 %). En fin de session 7, la distribution des réponses est assez proche (60,0 % des répondant·es estiment avoir parlé « en leur nom propre » ou « en leur nom et au nom des gens qui leur ressemblent »)<sup>17</sup>.

Afin de tester si les citoyen·nes perçoivent un décalage entre leur propre rôle et celui des autres conventionnel·les, nous les avons aussi interrogé·es sur ce dernier en utilisant une formulation symétrique (figure 7b). En dépit de quelques variations, la distribution des réponses sur le rôle des autres membres est assez proche de celle sur le rôle personnel. Cette symétrie des rôles atteste la réciprocité des échanges, gage d'une délibération de qualité.

Dans les CCR, les réponses sont différentes : la réponse la plus fréquente n'est pas « Je parlais en mon nom propre », mais « Je parlais au nom de causes particulières » (29,5 %), et un peu moins de la moitié des répondant·es affirment parler en leur nom propre et/ou au nom des gens qui leur ressemblent (48,5 %, QCCR, sortie, figure 7a). Cette différence est sans doute à rapporter au fonctionnement plus consultatif des CCR : leur rôle est plutôt celui d'un « jury » (Sintomer, 2022) ayant à prioriser des propositions déjà largement formulées par le questionnaire gouvernemental, ce qui peut pousser plus de participants·es à défendre des causes particulières pour les voir retenues. La qualité délibérative de la CCC favorise davantage l'expression en son nom propre dans l'élaboration collective des mesures. En ce qui concerne le rôle des autres citoyen·nes lors des CCR, la réponse la plus fréquente est que ceux-ci parlent « en leur nom propre et au nom des gens qui leur ressemblent » (QCCR, sortie, figure 7b), comme à la CCC.

[17] Voir le site du GIS : QC, session 7, q12.

## Figure 7. Rôle dans les délibérations au cours de la première session

[QC, session 1, sortie et QCCR, sortie]

Figure 7a – « Laquelle des propositions suivantes décrit le mieux votre rôle dans les délibérations ? »

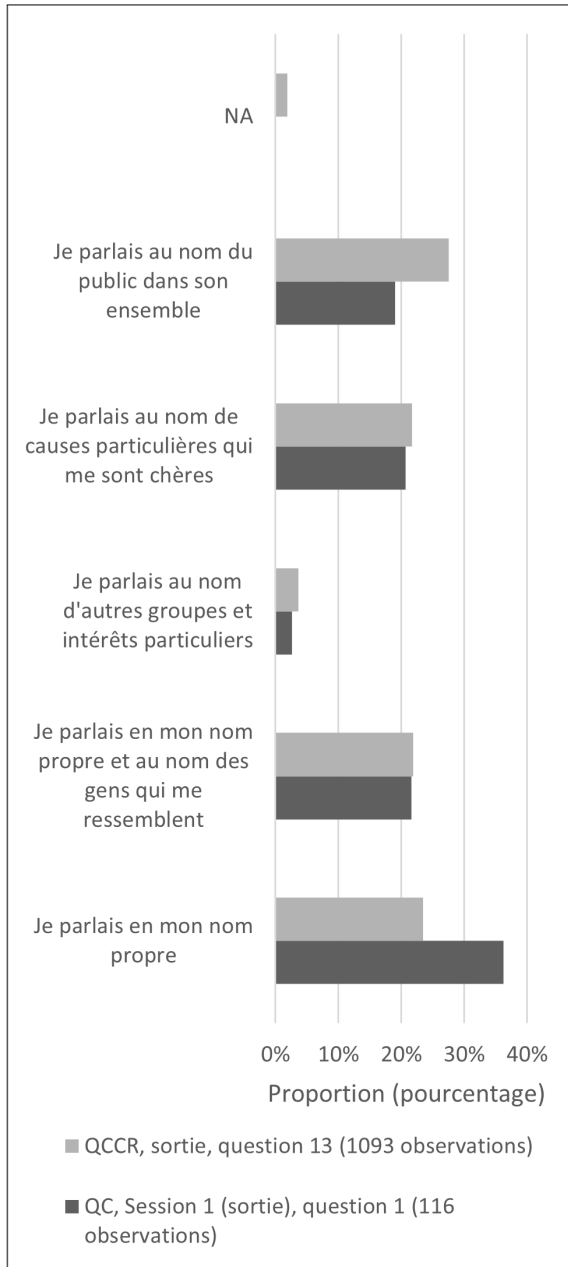
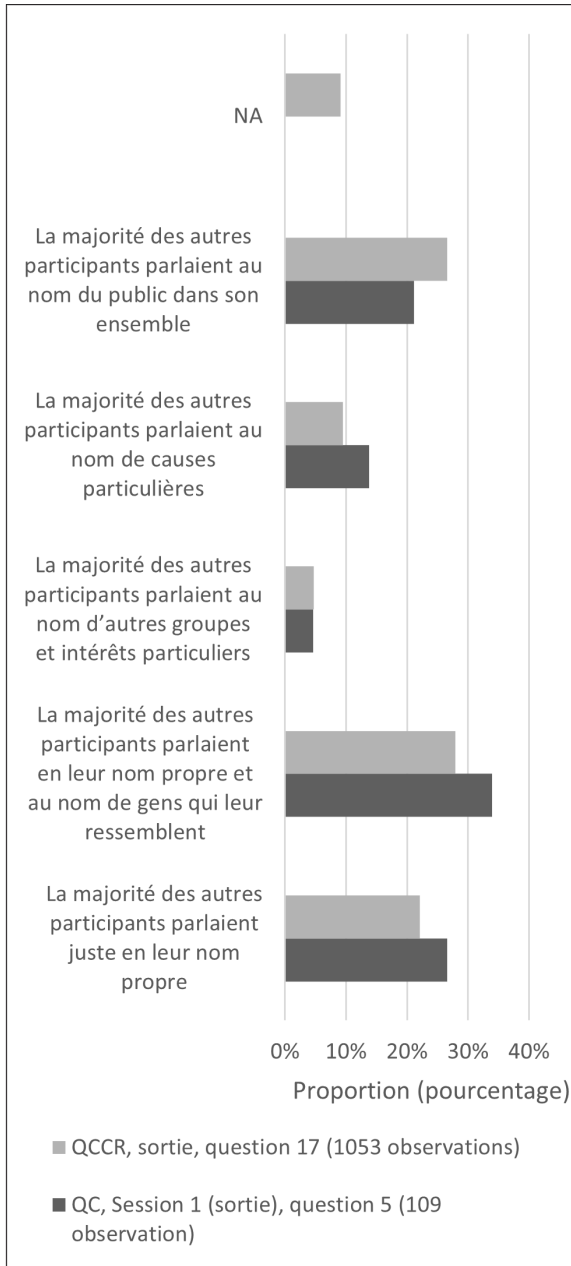


Figure 7b – « En ce qui concerne les autres participants, quelle proposition décrit le mieux la nature de leur participation ? »



En session 4, nous avons demandé aux conventionnel·les au nom de qui ou de quoi la CCC ferait ses propositions<sup>18</sup>. Les citoyen·nes pouvaient cocher plusieurs réponses : l'une, « En son nom propre, celui des 150 citoyens tirés au sort », signifie que la CCC ne joue pas un rôle de représentation de Français·es (aux yeux de la répondante ou du répondant), alors que les autres réponses proposées (« Au nom des générations présentes et futures », « Au nom de l'impératif de lutte contre le réchauffement climatique », etc.) captent une idée de représentation plus large que le seul peuple français. Parmi les 33 répondant·es, 29 choisissent au moins une réponse exprimant l'idée de représentation (et 4 choisissent seulement la réponse « en son nom propre, celui des 150 citoyens tirés au sort » et ne se considèrent donc pas comme des représentant·es). Bien que le nombre de répondant·es soit très réduit, ces réponses suggèrent que dès le milieu de la CCC, des conventionnel·es endossent un rôle de représentant·es du peuple français (que le président de la République sollicite en direct lors de sa venue en session 4). Cet engagement s'élargit lors de la session 6 bis (3-5 avril 2020), spécialement convoquée au cours du premier confinement, et pendant laquelle, après d'âpres discussions, les conventionnel·les décident de transmettre au gouvernement la partie de leurs propositions qui semble utile à la rédaction du plan de relance (pour faire face à la pandémie de Covid-19), même s'ils ne les ont pas encore votées.

### **... mais se préoccuper de l'intérêt général**

Que les citoyen·nes s'expriment en leur nom propre et au nom de gens qui leur ressemblent ne signifie pas qu'ils se préoccupent davantage de leurs intérêts personnels que de l'intérêt général. Au contraire, une question posée à deux reprises, en sessions 1 et 2, révèle que les conventionnel·les déclarent se soucier plus de l'intérêt général que de leurs intérêts particuliers (QA, session 1, sortie et QC, session 2, sortie, ligne IG1). La prise en compte de l'intérêt général est similaire chez les répondant·es qui déclarent « parler en leur nom propre », « en leur nom propre et au nom des gens qui leur ressemblent », « au nom de causes particulières qui leur sont chères » et « au nom du public dans son ensemble ». Elle est plus faible chez ceux qui déclarent parler « au nom d'autres groupes et intérêts particuliers », mais le nombre de répondant·es concerné·es est très faible (3 répondants).

Les citoyen·nes perçoivent donc que la situation délibérative oriente leurs propos, tenus en leur nom propre ou au nom de ceux qui leur ressemblent, vers l'intérêt général, contrairement à ce qui se passe dans une conversation ordinaire. De la même façon, 73,1 % des répondant·es du G1000 sont plutôt ou tout à fait d'accord avec l'assertion « Les autres participants accordaient beaucoup d'importance à l'intérêt général de tout le monde » (Caluwaerts, Reuchamps, 2018, p. 72).

---

[18] Voir le site du GIS : QC, session 4, q9.

Alors qu'ils rapportent servir l'intérêt général, une majorité des répondant-es (26 sur 44) de la Convention déplore que l'État ne soit pas conduit « dans l'intérêt du plus grand nombre », mais « dans l'intérêt de quelques-uns (ou quelques privilégiés) » (QC, session 3, sortie, figure 8a). Ce point de vue s'avère tout à fait comparable à celui exprimé par les participant-es des CCR (QCCR, sortie, figure 8b). Il exprime, en début de Convention comme lors des CCR, une défiance politique vis-à-vis du gouvernement qu'attestent également toutes les enquêtes d'opinion contemporaines.

### Figure 8. « D'une manière générale, avez-vous le sentiment que l'État est conduit... »

Figure 8a – [QC, session 3, sortie, q5]

Observations = 44

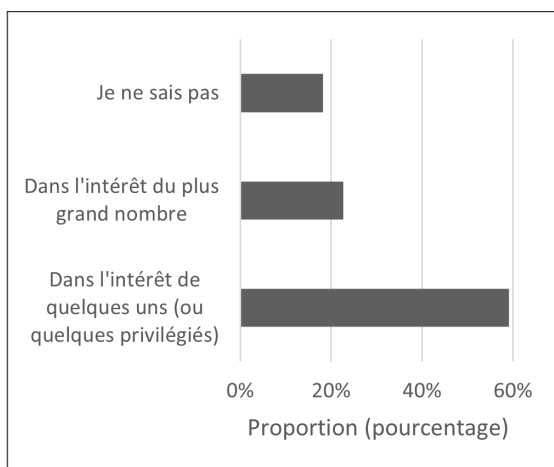
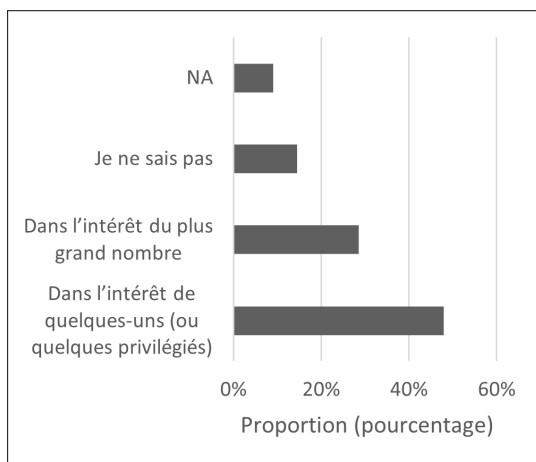


Figure 8b – [QCCR, sortie, q36]

Observations = 1 020



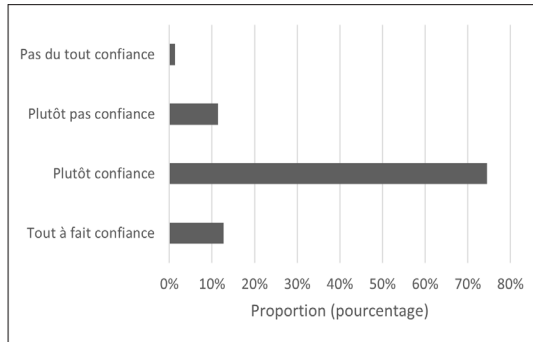
## La confiance des membres dans leur travail

Dès le début de la CCC, et en dépit de la complexité du mandat, les citoyen·nes tiré·es au sort expriment une grande confiance dans leur capacité à délibérer de façon productive : 130 sur 149 (soit 87,2 %) répondent avoir plutôt ou tout à fait confiance (QC, session 1, entrée, figure 9). Lors des CCR, la proportion est également très élevée : sans compter les non-réponses, elle atteint 79,8 % en entrée et 84,5 % en sortie (QCCR, entrée et sortie, figure 10). Dans ces différents cas, on observe qu'une majorité de répondant·es a plutôt confiance.

**Figure 9. « Au moment de commencer cette Convention citoyenne, quel est votre niveau de confiance dans la capacité de citoyens tirés au sort à délibérer de manière productive sur des questions politiques complexes ? »**

[QC, session 1, entrée, q7]

Observations = 149



**Figure 10. « Quel est votre niveau de confiance sur la capacité de citoyens tirés au sort à délibérer de manière productive sur des questions politiques complexes ? »**

Figure 10a - [QCCR, entrée, q12]

Observations = 1 020

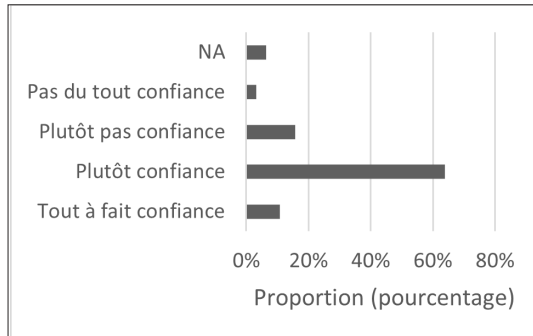
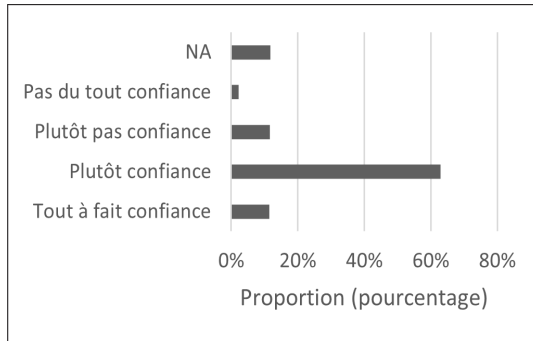


Figure 10b – [QCCR, sortie, q42]  
Observations = 1 020



De même, lorsqu'on les interroge plus précisément sur leur confiance dans la capacité de la CCC à émettre des propositions pour répondre à son mandat (réduire les émissions de gaz à effet de serre dans un esprit de justice sociale), les citoyen·nes montrent un degré de confiance assez élevé (QA, sessions 1, entrée, à 3, sortie, ligne CC1). En fin de Convention, à la question de savoir s'ils ont eu confiance dans le travail des autres groupes pour atteindre les objectifs de la Convention, la moyenne des réponses est clairement positive (7,8) (QC, session 7, ligne CC2).

Cette confiance dans leur propre travail tranche avec leur appréciation de l'engagement du gouvernement à prendre en compte leurs propositions au début de la CCC (QA, session 1, entrée et sortie, ligne CG2). Si l'assurance d'un engagement du gouvernement est une condition pour enclencher la dynamique de délibération, c'est plus la confiance dans leur propre travail que la promesse initiale du gouvernement qui permet aux citoyen·nes de rester investi·es pendant toute la durée de l'exercice. On peut faire l'hypothèse que la confiance acquise dans la qualité de leur travail renforce à la fin de la Convention leur confiance dans l'engagement du gouvernement à tenir compte de leurs propositions (QA, session 7, ligne CG2).

## Conclusion

Savoir si les délibérations réussies – ouvertes, respectueuses et constructives – présupposent des participant·es un degré minimal d'engagement préalable vis-à-vis des normes de base de la délibération, ou si ces délibérations produisent les qualités requises, reste une question de recherche ouverte. Pour l'aborder, nous avons cherché à préciser les dispositions des participant·es qui s'expriment dans la délibération à la Convention citoyenne, formant l'expérience qu'ils partagent. La proximité des réponses avec celles obtenues sur les mêmes questions aux CCR ou lors du G1000 permet de considérer qu'il s'agit bien de dispositions des participant·es engagé·es dans des interactions délibératives

constitutives de la réussite de l'exercice, et non seulement de l'attrait d'un dispositif particulier. Cette proximité permet d'apporter des éléments tangibles caractérisant l'expérience que partagent les citoyen·nes « qui veulent délibérer » en répondant favorablement à l'invitation du tirage du sort.

Résumons la façon dont cet article analyse les interactions entre dispositif délibératif et dispositions individuelles constitutives de l'expérience partagée par les « citoyennes délibératives et citoyens délibératifs », dont une enquête comparative transnationale permettrait de consolider la caractérisation. Nous avons d'abord insisté sur les qualités participatives de l'expérience faite à la CCC, offrant une sociabilité riche et libre dans la rencontre de personnes très diverses, des opportunités multiples de s'exprimer, de contribuer et d'apprendre, qualités appréciées dès la première session. Nous avons ensuite rendu compte de la dimension communicationnelle de la délibération. Celle-ci engage la confiance dans autrui, l'écoute, le respect mutuel et la réciprocité. Ces dispositions relationnelles peuvent apparaître comme des prérequis pour accepter de délibérer. Mais ce sont des potentialités qui ne s'actualisent que dans la délibération même. Elles peuvent sans doute être rapportées à l'intérêt personnel porté au sujet, à la valeur sociale attribuée à la discussion collective ou à un exercice collectif permettant de se comparer à d'autres. Notre enquête par questionnaires ne permet pas de saisir les motivations à participer.

Dans cette dimension communicationnelle, nous avons spécifiquement examiné le caractère contradictoire de la délibération. La justification de ses positions individuelles face à un groupe très divers d'égaux et d'égaux confronte les tiré·es au sort à des désaccords qu'ils doivent surmonter pour construire des propositions collectives. Cette situation de communication égalitaire est spécifique aux exercices délibératifs, et finalement très peu répandue dans la vie sociale et politique. Le goût pour le désaccord des participant·es, à la CCC comme aux CCR, apparaît alors être un trait distinctif des « citoyennes délibératives et citoyens délibératifs », par rapport à ce qui est généralement décrit des comportements politiques. Cette disposition n'est pas reliée de manière monotone au niveau d'éducation des conventionnel·les, ce qui empêche de conclure comme le font Gourgues et al. (2021) à un « clivage de classe » différenciant selon leurs compétences les comportements politiques des « citoyens furtifs » et des « citoyens délibératifs » (p. 15 et suiv.).

Enfin, nous avons examiné l'appréciation de l'orientation vers l'intérêt général des échanges et des propositions. Élaborer collectivement des recommandations met les citoyen·nes en situation de représentant·es (Pech, 2021, p. 170 et suiv.), en particulier pour la CCC dont le mandat explicitait que les mesures seraient proposées « dans un esprit de justice sociale ». Mais les réponses assez différentes à la CCC et dans les CCR montrent que le « statut » de représentant·es des Français·es se construit progressivement. À la CCC, on peut faire l'hypothèse que c'est la crise sanitaire qui a forcé, en quelque sorte, les



citoyen·nes à endosser ce rôle, quand le Comité de gouvernance leur a proposé de transmettre au gouvernement une partie de leurs propositions utiles à la rédaction du plan de relance en préparation pour faire face à la pandémie de Covid-19. Est-ce que les tiré·es au sort sont légitimes pour parler, voire décider, au nom du peuple, comme l'a avancé Fishkin (2009) ? Les questionnaires en session 1 (figure 7) et 4 montrent que les conventionnel·les ne l'ont envisagé que prudemment à la CCC, la question étant encore la toile de fond de leurs discussions en session 7 (24-26 juin 2020) pour adopter leurs 149 mesures, ce qui les a conduits à considérer qu'il était préférable de les transmettre au gouvernement et au Parlement, plutôt que directement au référendum (sauf pour ce qui concerne la révision de la Constitution et la reconnaissance de l'écocide). Ainsi, les conventionnel·les sont resté·es plus en retrait que les Français·es quant à leur légitimité politique, si l'on considère les deux sondages réalisés en juin 2020<sup>19</sup> après la publication de leur rapport, l'un (Odoxa) indiquant que quatre Français·es sur cinq étaient favorables à ce que les principales mesures soient soumises au référendum, l'autre (Elabe) que trois Français·es sur cinq jugeaient la CCC légitime pour faire des propositions au nom de l'ensemble des Français·es.

Dans son ouvrage sur la CCC, Thierry Pech résume bien les quelques caractéristiques des « citoyennes délibératives et citoyens délibératifs » que nous avons dégagées : « En réalité, les conventionnels étaient d'abord des gens curieux, dont l'opinion n'était pas complètement faite et qui avaient en tout cas un appétit de découverte. Si conviction il y a, elle ne fut pas un préalable, mais un résultat, le produit des auditions et de la délibération » (Pech, 2021, p. 62). Les résultats présentés sur la CCC, et leur proximité avec ce que répondent les participant·es au G1000 et aux CCR, précisent les dispositions relationnelles des citoyen·nes actualisées en situation délibérative. Leur travail délibératif exprime et développe l'écoute réciproque, la sincérité des échanges et le respect mutuel, et constitue une riche expérience partagée par laquelle se construit leur confiance dans leur capacité collective à remplir leur mandat.

L'enquête conduite à la CCC ne permet pas d'aller au-delà d'une caractérisation des « citoyennes délibératives et citoyens délibératifs » par les interactions entre dispositif et dispositions, formant leur expérience partagée. L'enquête comparative internationale que nous appelons de nos vœux, avec un questionnaire allant au-delà de la trame présentée dans cet article (par exemple en le combinant avec les questionnaires passés lors de Climate Assembly UK, voir Elstub et al., 2021), permettrait de documenter l'expérience des participant·es en saisissant plus finement les dispositions individuelles favorables à la délibération, leur actualisation

[19] Enquête Elabe pour le Réseau Action Climat des 23 et 24 juin 2020, *Convention citoyenne pour le climat, qu'en pensent les Français ?*, <https://reseauactionclimat.org/sondage-des-gaulois-pas-si-refractaires-a-l'action-climatique/> (accès le 15/09/2022). Enquête Odoxa pour *Le Figaro et France Info* des 24 et 25 juin 2020, *La Convention citoyenne pour le climat*, <http://www.odoxa.fr/sondage/mesures-de-convention-citoyenne-seduisent-francais-a-lexception-notable-110-km-h> (accès le 15/09/2022).

et leur dynamique, en interrogeant les comportements qui les manifestent selon les motifs de participation à un processus délibératif représentatif.

Un programme comparatif international permettrait ainsi de répondre à la question « Qui veut délibérer ? » en établissant la diversité des profils de citoyen·nes qui acceptent ou non de participer en fonction de « leurs pratiques en matière d'engagement dans la sphère publique et [de] leur représentation du système politique et de ses différents acteurs » (Jacquet, 2020, p. 152), en tenant compte de contextes culturels et politiques variés, des différences entre divers « modèles » de processus délibératifs et du caractère plus ou moins sailant dans l'espace public des sujets traités. Le programme permettrait également de montrer comment le tirage au sort tient ses promesses d'attraction de publics en retrait de la vie politique et de la sphère publique, rompant ainsi avec la tendance systématiquement observée dans les dispositifs participatifs ouverts (« Vient qui veut ») à la reproduction des inégalités de participation. Il pourrait être le pendant de ce que Hibbing et ses collègues proposent de développer et tester : une batterie de questions appropriées à la recherche transnationale pour actualiser leurs travaux antérieurs sur la « démocratie discrète » et mieux comprendre comment les gens souhaitent que les décisions politiques soient prises (Hibbing et al., 2021).

## Bibliographie

- Afsahi Afsoun, 2022, « The role of self-interest in deliberation: A theory of deliberative capital », *Political Studies*, 70 (3), p. 701-718, DOI:10.1177/0032321720981491.
- Apouey Bénédicte, Douenne Thomas, Laslier Jean-François, à paraître, « Les opinions des conventionnels sur les mesures climatiques : Une étude quantitative de quelques facteurs explicatifs », in Bernard Reber, Dimitri Courant, *Convention citoyenne pour le climat. Démocratie délibérative et transition écologique juste*, Paris, ISTE Éditions.
- Bächtiger André, Besté Simon, 2017, « Deliberative citizens, (non)deliberative politicians », *Daedalus*, 146 (3), p. 106-118, DOI:10.1162/DAED\_a\_00450.
- Baker Reg, Blumberg Stephen J., Brick J. Michael, Couper Mick P., Courtright Melanie, Dennis J. Michael, Dillman Don, Frankel Martin R., Garland Philip, Groves Robert M., Kennedy Courtney, Krosnick Jon, Lavrakas Paul J., Lee Sunghye, Link Michael, Piekarski Linda, Rao Kumar, Thomas Randall K., Zahs Dan, 2010, « Research synthesis: AAPOR Report on Online Panels », *Public Opinion Quarterly*, 74 (4), p. 711-781, DOI:10.1093/poq/nfq048.
- Beauvais Edana, 2020, « Deliberation and non-deliberative communication », *Journal of Deliberative Democracy*, 16 (1), p. 4-13, DOI:10.16997/jdd.387.
- Bourdieu Emmanuel, 1998, *Savoir faire. Contribution à une théorie dispositionnelle de l'action*, Paris, Seuil.

- Bourdieu Emmanuel, 2002, « Dispositions et action », in Christiane Chauviré, Albert Ogien, *La régularité. Habitude, disposition et savoir-faire dans l'explication de l'action*, Paris, Éditions de l'EHESS, p. 95-110, <https://books.openedition.org/editionsehess/10984> (accès le 15/09/2022).
- Bourdieu Pierre, 1979, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minit, coll. « Le sens commun ».
- Caluwaerts Didier, Reuchamps Min, 2018, *The legitimacy of citizen-led deliberative democracy. The G1000 in Belgium*, Abingdon, Routledge.
- Chauviré Christiane, 2002, « Dispositions ou capacités ? La philosophie sociale de Wittgenstein », in Christiane Chauviré, Albert Ogien, *La régularité. Habitude, disposition et savoir-faire dans l'explication de l'action*, Paris, Éditions de l'EHESS, <https://books.openedition.org/editionsehess/10963> (accès le 15/09/2022).
- Dewey John, 2012 [1925], *Expérience et nature*, traduit et postfacé par Joëlle Zask, Paris, Gallimard/NRF, coll. « Bibliothèque de philosophie ».
- Eliasoph Nina, 1998, *Avoiding politics. How Americans produce apathy in everyday life*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Elstub Stephen, Carrick Jayne, Farrell David M., Mockler Patricia, 2021, *Evaluation of Climate Assembly UK*, Newcastle, Newcastle University.
- Fishkin James S., 2009, *When the people speak: Deliberative democracy and public consultation*, Oxford, Oxford University Press.
- Fishkin James S., 2018, *Democracy. When the people are thinking*, Oxford, Oxford University Press.
- Fourniau Jean-Michel, 2019, « La sélection des mini-publics entre tirage au sort, motivation et disponibilité », *Participations*, hors-série « Tirage au sort et démocratie. Histoire, instruments, théories », p. 373-400, DOI:10.3917/parti.hs01.0373.
- Fraty Grégoire, 2021, *Moi, citoyen. L'aventure de la Convention citoyenne pour le climat vue de l'intérieur*, Paris, First Éditions.
- Gourgues Guillaume, Mazeaud Alice, Nez Héloïse, Sainty Jessica, Talpin Julien, 2021, « Les Français veulent-ils plus de démocratie ? Analyse qualitative du rapport des citoyens à la politique », *Sociologie*, 12 (1), p. 1-19.
- Hibbing John R., Theiss-Morse Elizabeth, 2002, *Stealth democracy. Americans' beliefs about how government should work*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Hibbing John R., Theiss-Morse Elizabeth, Hibbing Matthew V., Fortunato David, 2021, « Who do the people want to govern? », *Party Politics*, p. 1-12, DOI:10.1177/13540688211050064.
- Jacquet Vincent, 2020, *Comprendre la non-participation. Les citoyens face aux dispositifs délibératifs tirés au sort*, Bruxelles, Peter Lang.
- Lahire Bernard, 2002, *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles*, Paris, Armand Colin.

- Mansbridge Jane, Bohman James, Chambers Simone, Cristiano Thomas, Fung Archon, Parkinson John, Thomson Dennis F., Warren Mark E., 2012, « A systemic approach to deliberative democracy », in John Parkinson, Jane Mansbridge (dir.), *Deliberative Systems*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 1-26.
- Mansbridge Jane, Bohman James, Chambers Simone, Estlund David, Føllesdal Andreas, Fung Archon, Lafont Cristina, Manin Bernard, Martí Jose L., 2011, « La place de l'intérêt particulier et le rôle du pouvoir dans la démocratie délibérative », *Raisons politiques*, 42, p. 47-82, DOI:10.3917/rai.042.0047.
- Mendelberg Tali, 2002, « The deliberative citizen: Theory and evidence », in Michael X. Delli Carpini, Léonie Huddy, Robert Y. Shapiro (dir.), *Political decision-making, deliberation and participation*, Amsterdam/Boston, JAI, p. 151-193.
- Mutz Diana, 2006, *Hearing the other side. Deliberative versus participatory democracy*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Neblo Michael A., Esterling Kevin M., Kennedy Ryan P., Lazer David M. J., Sokhey Anand E., 2010, « Who wants to deliberate—and why? », *American Political Science Review*, 104 (3), p. 566-583, DOI:10.1017/S0003055410000298.
- OCDE, 2020, *Innovative Citizen Participation and New Democratic Institutions. Catching the Deliberative Wave*, Paris, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), <https://www.oecd.org/gov/innovative-citizen-participation-and-new-democratic-institutions-339306da-en.htm> (accès le 15/09/2022).
- Pech Thierry, 2021, *Le Parlement des citoyens. La Convention citoyenne pour le climat*, Paris, Seuil.
- Rouget-Luchaire Baptiste, 2021, *Des citoyens s'engagent après la Convention citoyenne pour le climat*, documentaire diffusé sur LCP le 6 décembre 2021, <https://lcp.fr/programmes/les-150-des-citoyens-s-engagent-apres-la-convention-citoyenne-pour-le-climat-90656> (accès le 15/09/2022).
- Schmidt Vivian A., 2013, « Democracy and legitimacy in the European Union revisited: Input, output and "throughput" », *Political Studies*, 61 (1), p. 2-22, DOI:10.1111/j.1467-9248.2012.00962.x.
- Sintomer Yves, 2022, « Un Parlement des citoyens pour la démocratie du 21<sup>e</sup> siècle », Paris, Terra Nova, note, 10 janvier 2022, <https://tnova.fr/democratie/nouvelles-pratiques-democratiques/un-parlement-des-citoyens-pour-la-democratie-du-21e-siecle/> (accès le 15/09/2022).
- Steenbergen Marco R., Bächtiger André, Spörndli Markus, Steiner Jürgen, 2003, « Measuring political deliberation: A discourse quality index », *Comparative European Politics*, 1, p. 21-48, DOI:10.1057/palgrave.cep.6110002.
- Steiner Jürgen, 2012, *The Foundations of Deliberative Democracy. Empirical Research and Normative Implications*, Cambridge, Cambridge University Press.

Thévenot Laurent, 2019, « Ce qui engage : la sociologie des justifications, conventions et engagements, à la rencontre de la norme », *La Revue des droits de l'homme*, 16, DOI:10.4000/revdh.6452.

Thomson Dennis, 1970, *The Democratic Citizen*, Cambridge, Cambridge University Press.

Zask Joëlle, 2011, *Participer. Essai sur les formes démocratiques de la participation*, Lormont, Le Bord de l'eau.

Zask Joëlle, 2015, *Introduction à John Dewey*, Paris, La Découverte.

## Annexe : Statistiques descriptives commentées dans le texte

Ligne	Intitulé de la question	Questionnaire	Session	Nombre d'observations	Moyenne	Médiane	Écart-Type
<b>La Convention citoyenne pour le climat : une expérience participative</b>							
<b>Apporter une part</b>							
AP1	Avez-vous le sentiment d'avoir pu contribuer aux discussions de groupe et aux conclusions rédigées par votre groupe ?	QA	session 1, sortie	134	7,7	8	1,5
			session 2, sortie	136	7,6	8	1,6
			session 3, sortie	94	7,7	8	1,7
AP2	Je pense avoir joué un rôle important dans les discussions	QC	session 2, sortie	86	6,0	6	1,4
<b>Bénéficier d'une part</b>							
BP1	J'ai eu suffisamment d'opportunités d'exprimer mes opinions lors de cette deuxième session de la Convention citoyenne.	QC	session 2, sortie	87	6,8	7	1,5
BP2	J'ai eu tout le temps nécessaire pour m'exprimer	QA	session 1, sortie	134	6,5	7	2,1
BP3	Je me suis senti-e libre d'exprimer tous mes points de vue	QA	session 1, sortie	134	8,0	8	1,8

Ligne	Intitulé de la question	Questionnaire	Session	Nombre d'observations	Moyenne	Médiane	Écart-Type
BP4	J'ai appris quelque chose sur les sujets traités	QC	session 1, sortie	117	8,1	8	1,8
	À la fin de cette première session, avez-vous le sentiment d'avoir appris de nouvelles choses concernant le climat et l'énergie ?	QA	session 1, sortie	137	7,5	8	2,0
	Avez-vous le sentiment d'avoir appris de nouvelles choses concernant le climat et l'énergie ?	QA	session 2, sortie	136	7,1	7	1,6
	À la fin de cette troisième session, avez-vous le sentiment d'avoir appris de nouvelles choses concernant le climat et la lutte contre le changement climatique ?	QA	session 3, sortie	89	7,2	7	1,9
BP4bis	<i>J'ai appris quelque chose sur les sujets traités</i>	QCCR	sortie	959	6,7	7	2,1
<b>Une confiance modérée dans l'engagement du gouvernement à tenir compte des propositions</b>							
CG1	Quel est votre degré de confiance dans la politique en général ?	QA	session 1, entrée	153	4,7	5	1,6
CG2	Quel est votre niveau de confiance dans l'engagement du gouvernement à prendre en compte vos décisions ?	QA	session 1, entrée	155	5,3	5	1,9
	À l'issue de cette première session, quel est votre niveau de confiance dans l'engagement du gouvernement à prendre en compte vos décisions ?	QA	session 1, sortie	133	5,7	6	1,7
	À l'issue de cette dernière session, quel est votre niveau de confiance dans l'engagement du gouvernement à prendre en compte vos décisions ?	QA	session 7	91	6,2	7	1,7
<b>La qualité d'une délibération inclusive</b>							
<b>La qualité de l'écoute</b>							

Ligne	Intitulé de la question	Questionnaire	Session	Nombre d'observations	Moyenne	Médiane	Écart-Type
EC1	J'ai écouté les autres participants avec respect et civilité, même quand je n'étais pas d'accord avec leurs points de vue	QC	session 1, sortie	116	8,9	9	1,2
EC2	J'ai été écouté-e avec respect et civilité pendant les délibérations, même par ceux qui n'étaient pas d'accord avec moi	QC	session 1, sortie	117	8,6	9	1,4
EC1bis	<i>J'ai écouté les autres participants avec respect et civilité, même quand je n'étais pas d'accord avec leurs points de vue</i>	QCCR	sortie	982	8,7	9	1,3
EC2bis	<i>J'ai été écouté-e avec respect et civilité pendant les délibérations, même par ceux qui n'étaient pas d'accord avec moi</i>	QCCR	sortie	981	8,6	9	1,4
	<b>La sincérité des prises de parole</b>						
SI1	Les participant-es ont été sincères dans leur prise de parole ; ils-elles n'ont pas caché ce qu'ils-elles pensaient vraiment	QA	session 1, sortie	130	7,7	8	1,9
		QC	session 2, sortie	85	7,1	7	1,7
	<b>Le respect d'autrui</b>						
RE1	Les participant-es se sont traité-es avec un respect mutuel dans les discussions	QA	session 1, sortie	134	8,3	8	1,4
	<b>Apprécier les désaccords, un ressort des interactions délibératives</b>						
	<b>Argumentation et émotions</b>						
AE1	Ce que chacun-e ressentait autour de la table pouvait être exprimé librement, sans que l'on ait peur d'être jugé-e ?	QC	session 1, sortie	114	8,1	8	1,5
AE2	<i>J'ai le sentiment que toutes les émotions pouvaient être exprimées librement</i>	QCCR	sortie	964	8,4	9	1,5



<b>Le goût du désaccord</b>									
GD1	Les discussions étaient intéressantes grâce à la diversité des participant-es	QA	session 1, sortie	128	8,6	9	1,5		
GD2	Quel était le degré de diversité dans les opinions émises durant les discussions de cette deuxième session de la Convention citoyenne ?	QC	session 2, sortie	70	6,5	6	1,3		
GD3	J'ai apprécié discuter avec des personnes qui n'ont pas les mêmes opinions que les miennes	QA	session 1, sortie	132	8,5	8	1,4		
	J'apprécie discuter avec des personnes qui n'ont pas les mêmes opinions que moi	QC	session 2, sortie	87	6,9	7	1,8		
GD4	Les désaccords ont stimulé les discussions et poussé à communiquer plus et mieux entre les participant-es	QA	session 1, sortie	130	7,5	8	1,8		
		QC	session 2, sortie	83	7,4	7	1,5		
GD5	C'est plus amusant de participer à des discussions où il y a beaucoup de désaccords exprimés.	QC	session 2, sortie	86	5,7	6	2,1		
GD6	Je préfère être dans un groupe où les gens ont les mêmes opinions que les miennes	QA	session 1, sortie	129	3,5	4	2,0		
		QC	session 2, sortie	84	4,0	4	2,1		
GD7	Je préfère changer de sujet quand les personnes avec qui je parle ne sont pas d'accord avec ce que je dis	QC	session 2, sortie	86	3,1	3	1,8		
GD8	J'ai une meilleure compréhension des opinions opposées aux miennes sur les sujets traités	QC	session 1, sortie	113	6,7	7	2,0		
GD8bis	J'ai une meilleure compréhension des opinions opposées aux miennes sur les sujets traités	QCCR	sortie	933	6,4	6	1,7		

GD9	Il a été très difficile, voire impossible, d'arriver à des propositions sur lesquelles tout le monde était d'accord	QC	session 2, sortie	86	4,5	4	1,9
<b>Changer d'avis</b>							
CA1	J'ai changé d'avis au cours des délibérations	QC	session 1, sortie	103	4,2	5	2,5
CA1bis	J'ai changé d'avis au cours des délibérations	QCCR	sortie	913	4,0	5	2,0
<b>L'orientation vers les enjeux collectifs</b>							
<b>... mais se préoccuper de l'intérêt général</b>							
IG1	Chacun·e se souciait plus de son intérêt personnel que de l'intérêt général	QA	session 1, sortie	132	4,4	5	2,3
		QC	session 2, sortie	84	3,7	4	1,9
<b>La confiance des membres dans leur travail</b>							
CC1	Quel est votre niveau de confiance dans la capacité de la Convention à émettre des propositions efficaces pour réduire fortement les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 dans un esprit de justice sociale ?	QA	session 1, entrée	155	7,2	7	1,7
			session 1, sortie	134	7,5	8	1,5
			session 2, sortie	137	7,0	7	1,6
			session 3, sortie	94	7,3	7	1,6
CC2	J'ai eu confiance dans le travail des autres groupes pour aboutir aux meilleures propositions en vue d'atteindre les objectifs de la Convention	QC	session 7	67	7,8	8	1,1

**Abréviations**

QA : questionnaire des animatrices et animateurs à la Convention citoyenne pour le climat.

QC : questionnaire des chercheuses et chercheurs à la Convention citoyenne pour le climat.

QCCR : questionnaire des Conférences citoyennes régionales (CCR) du Grand débat national.

### Abstract—Deliberative citizens: Evidence from the French Citizens' Convention for Climate

The recruitment process (the “drawing of lots”) leads to the selection of volunteers who are motivated and available to participate in a mini-public. However, their dispositions to deliberate are only revealed in the situation and depend largely on the representative deliberative process itself. The analysis of the answers of volunteers participating in the French Citizens' Convention for Climate to questionnaires on the deliberative quality of the exchanges, as well as their comparison with those given by participants in the regional citizens' conferences of the Great National Debate (France, 2019) and the G1000 (Belgium, 2011), allow us to grasp the expression of relational dispositions in the interactions that make a deliberative situation a shared experience. We use the expression “deliberative citizens” to describe the interactions between individual dispositions and the deliberative process that compose the shared experience. Listening and respect between participants, the sincerity of speech, the orientation towards the common good, and the taste for face-to-face expression of political disagreement form the deliberative citizens' confidence in their collective capacity to produce effective and fair proposals. An international comparative program would make it possible to document citizens' experience by grasping in greater detail individual dispositions favorable to deliberation, their formation and their dynamics, and behaviors that manifest these dispositions according to the reasons for participation in the deliberative process.

**Keywords:** Deliberative citizen, French Citizens' Convention for Climate, Citizens' assembly, French Great National Debate, G1000, Mini-public, Deliberation, Deliberation quality, France, Belgium.

**Bénédicte Apouey** est chargée de recherche au CNRS, à l'École d'économie de Paris, depuis 2012, après avoir été *Assistant Professor* à l'University of South Florida (États-Unis). Elle étudie les inégalités sociales, en particulier dans le domaine de la santé, ainsi que la Convention citoyenne pour le climat. Dans le domaine de la santé, ses travaux portent sur l'émergence du gradient de santé dans l'enfance et sur son évolution au cours de la vie. Elle a récemment publié les trois articles suivants : (1) Apouey B. H., Guven C., Senik C., 2019, « Retirement and unexpected health shocks », *Economics & Human Biology*, 33, p. 116-123 ; (2) Apouey B., Roulet A., Solal I., Stabile M., 2020, « Gig workers during the COVID-19 crisis in France: Financial precarity and mental

well-being », *Journal of Urban Health*, 97, p. 776-795 ; [3] Apouey B., 2022, « Conditions of existence and subjective perceptions of retirement: Quantitative evidence from France », *Ageing and Society*, 42 (3), p. 564-587.

**Jean-Michel Fourniau** est sociologue, et directeur de recherche émérite de l'Université Gustave Eiffel (France). Ses recherches portent sur les conflits autour de l'environnement, le débat public, la participation et les expérimentations citoyennes pour la transition écologique. Il a fondé le groupement d'intérêt scientifique (GIS) du CNRS Démocratie et Participation qu'il a présidé jusqu'à fin 2022. Il a piloté le programme de recherche Cit'in « Expérimentations démocratiques pour la transition écologique » (2017-2021). Il a notamment coécrit *Pour une 6<sup>e</sup> République écologique*, paru chez Odile Jacob en 2011, et *La démocratie du XXI<sup>e</sup> siècle. L'Assemblée citoyenne du futur*, paru aux Liens qui Libèrent en 2017. Il a également dirigé *La démocratie écologique. Une pensée indisciplinée*, paru chez Hermann en 2022.

**Solène Tournus** est chargée de la coordination scientifique du GIS Démocratie et Participation. Titulaire d'un master *Social and Cultural Anthropology* de *Vrije Universiteit of Amsterdam* (Pays-Bas) et d'un master Philosophie, politique et économie de Sciences Po Lille (France), elle a d'abord été recrutée sur le programme Cit'in « Les expérimentations démocratiques pour la transition écologique ». À ce titre, elle a mis en forme les données issues des questionnaires de la Convention citoyenne pour le climat.

**Mots-clés** : Citoyen délibératif, Citoyenne délibérative, Convention citoyenne pour le climat, Grand débat national, G1000, Assemblée citoyenne, Mini-public, Délibération, Qualité de la délibération, France, Belgique.